

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



UN LIBRARY

NOV 3 - 1980



Distr.  
GENERALE

A/AC.109/636/Add.1  
2 octobre 1980  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE SPECIAL CHARGE D'ETUDIER LA SITUATION  
EN CE QUI CONCERNE L'APPLICATION DE LA  
DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE  
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

RAPPORT DE LA MISSION DE VISITE DES NATIONS UNIES  
AUX ILES TURQUES ET CAIQUES, 1980

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION .....	}
I. RENSEIGNEMENTS SUR LE TERRITOIRE .....	} <u>[Voir A/AC.109/636]</u>
II. ACTIVITES DE LA MISSION DE VISITE .....	183 - 399
A. Rencontre avec le Gouverneur .....	183 - 199
B. Rencontre avec le Ministre principal et d'autres ministres .....	200 - 206
C. Rencontre avec les membres du Conseil législatif .....	207 - 225
D. Rencontre avec le chef de l'opposition et d'autres membres du Parti progressiste national .....	226 - 232
E. Autres activités de la Mission au cours de sa première visite à la Grande Turquie .....	233 - 256
F. Visite à la Caïque du Sud .....	257 - 278
G. Visite à Providenciales .....	279 - 294
H. Rencontre avec le Ministre principal et des membres du People's Democratic Movement .....	295 - 305
I. Visite à la Caïque du milieu .....	306 - 317
J. Visite à Salt Cay .....	318 - 323
K. Deuxième visite à la Grande Turquie .....	324
L. Rencontre avec le Premier Secrétaire, l'Attorney General et le Secrétaire aux finances .....	325 - 342

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphes</u>
M. Visite à la Caique du Nord .....	343 - 362
N. Troisième visite à la Grande Turque .....	363 - 387
O. Rencontre avec le Ministre principal et d'autres ministres	388 - 392
P. Rencontre avec le Gouverneur .....	393 - 399
III. ENTRETIENS A LONDRES, LE 27 MAI 1980 .....	400 - 415
IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....	/Voir A/AC.109/ 636/Add.2/

Annexes

I. ITINERAIRE DE LA MISSION DE VISITE .....	} /Voir A/AC.109/ 636/Add.3/
II. CARTE DES ILES TURQUES ET CAIQUES .....	
III. DECLARATION FAITE PAR LE PRESIDENT DE LA MISSION DE VISITE, LE 16 AVRIL 1980 .....	
IV. EXPOSE PRESENTE A LA MISSION DE VISITE SUR LES POUVOIRS ET RESPONSABILITES DEFINIS PAR LA CONSTITUTION DES ILES TURQUES ET CAIQUES .....	
V. COMPOSITION DU GOUVERNEMENT DES ILES TURQUES ET CAIQUES .....	
VI. PROJET DE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES ILES TURQUES ET CAIQUES .....	
VII. ILES TURQUES ET CAIQUES : RECETTES ET DEPENSES PUBLIQUES, 1976-1980 .....	
VIII. ILES TURQUES ET CAIQUES : REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE (SITUATION DE L'EMPLOI, ILE ET SEXE) EN DECEMBRE 1978 .....	
IX. ILES TURQUES ET CAIQUES : TAUX D'ACTIVITE DE LA POPULATION EN AVRIL 1970 ET DECEMBRE 1978 .....	

## II. ACTIVITES DE LA MISSION DE VISITE

### A. Rencontre avec le Gouverneur

183. Les membres de la Mission se sont entretenus avec le Gouverneur, le 16 avril 1980. Celui-ci leur a souhaité officiellement la bienvenue ainsi qu'aux membres du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. La Mission de visite arrivait, a-t-il dit, à un moment où des discussions passionnées avaient lieu dans le territoire au sujet de la possibilité de progresser dans un avenir rapproché vers l'élaboration d'une constitution. Deux considérations d'une importance fondamentale étaient au coeur du débat : a) le calendrier des amendements à apporter à la Constitution en vue de donner aux habitants du territoire une plus grande responsabilité dans la conduite de leurs propres affaires; b) la vigueur de l'économie. En ce qui concerne les amendements, le Gouverneur a dit que la Constitution en vigueur était déjà très avancée et que les îles Turques et Caïques se trouvaient à deux doigts de l'autonomie interne. Il a expliqué que, lorsqu'un territoire dépendant était parvenu à l'autonomie interne, le Gouvernement du Royaume-Uni n'avait pas pour politique de laisser cette situation se prolonger pendant plus d'un an environ avant d'octroyer à ce territoire l'indépendance totale; en effet, pendant la période d'autonomie interne, il appartenait au Gouvernement britannique d'assumer la responsabilité du territoire, sans avoir pratiquement le pouvoir d'influer sur les événements. En conséquence, cette période durait juste assez longtemps pour permettre l'élaboration d'une constitution d'Etat indépendant et l'exécution de tous les préparatifs en vue de son adoption. Les habitants avaient donc le choix entre le maintien du statu quo et l'accession à l'indépendance, en passant par le stade intermédiaire de l'autonomie interne.

184. Le Gouverneur a rappelé à la Mission qu'en 1979 le Gouvernement britannique avait offert l'autonomie interne aux îles Turques et Caïques, à condition qu'elles deviennent indépendantes vers le milieu de 1982. Il appartenait aux habitants des îles de décider s'ils acceptaient cette offre ou s'ils préféraient le statu quo.

185. En ce qui concerne l'économie, le Gouverneur a dit que le territoire souffrait des inconvénients que lui valait sa situation insulaire, aggravée par le manque de ressources naturelles; les seules dont il pouvait tirer parti pour assurer la subsistance de ses habitants, à savoir les langoustes et les conques, étant exploitées au maximum, voire même surexploitées. En conséquence, pour créer des richesses, le territoire se voyait forcé de promouvoir la production de ressources artificielles : banques périphériques, tourisme et transbordement du pétrole d'un pétrolier dans un autre. Toutefois, le territoire n'avait aucun pouvoir sur l'exécution de ces investissements, et de ce fait n'avait aucun contrôle sur la rapidité du développement de l'économie.

186. Le Gouverneur a dit que la Mission pourrait constater une grande impatience dans les îles, dont les habitants voulaient gérer leurs propres affaires et avoir en main les finances du territoire.

187. Le Président de la Mission a exprimé au nom de celle-ci sa gratitude au Gouvernement du Royaume-Uni et au Ministre principal pour avoir rendu possible la visite de la Mission. Il a remercié le Gouverneur de l'hospitalité offerte à celle-ci et des informations très complètes qu'il lui a données sur les questions économiques, constitutionnelles et autres intéressant le territoire.

188. Le Président a estimé que c'était à la population elle-même qu'il appartenait de déterminer le rythme auquel le territoire devait s'acheminer vers l'indépendance. Le rôle de la Mission était de faire en sorte qu'il soit tenu compte des vœux de cette population.

189. La Mission, a-t-il dit, a pris note de la situation économique. Elle a estimé toutefois que la responsabilité de la Puissance administrante ne s'arrêtait pas à l'éducation politique mais devait s'étendre aux domaines économique et social. Malgré le manque de ressources naturelles, le territoire peut se développer grâce à ses ressources humaines. D'autres institutions de développement pourraient être invitées à lui apporter leur aide et le gouvernement du territoire pourrait être autorisé à se mettre en rapport avec d'autres gouvernements fournisseurs d'aide.

190. Répondant à une question concernant les opinions des partis politiques sur le problème de l'indépendance, le Gouverneur a résumé brièvement les raisons pour lesquelles le Royaume-Uni offrait une "indépendance totale". Quand l'offre en a été faite en 1979, a-t-il dit, les ministres n'étaient alors au pouvoir que depuis à peine plus de trois ans. Pendant cette période, ils ont rencontré deux obstacles qui les ont empêchés de jouer leur rôle avec efficacité. En premier lieu, dans la hiérarchie, ils étaient subordonnés au Gouverneur, qui jouait le rôle de Président du Conseil. C'est donc pour restreindre les pouvoirs du Gouverneur qu'ils ont voulu accéder à l'autonomie interne. Le second obstacle était le montant de l'aide fournie au territoire par le Royaume-Uni. Les ministres avaient étudié ces deux questions avec le Gouvernement britannique.

191. Au cours des pourparlers qui ont suivi, le Gouvernement britannique a déclaré que, s'il comprenait l'impatience des ministres à acquérir plus d'emprise sur les affaires du territoire, il ne pouvait toutefois donner au gouvernement de celui-ci des pouvoirs constitutionnels plus étendus sans lui octroyer l'autonomie interne. Le Royaume-Uni serait heureux que le territoire décide d'accéder à l'autonomie interne; toutefois, il ne pourrait pas rester indéfiniment à ce stade car, dans ce cas, il disposerait de tous les pouvoirs et toute la charge retomberait sur le Royaume-Uni sans que ce pays ait la possibilité d'influer sur les événements. Le territoire devrait accéder à l'indépendance avant le milieu de 1982.

192. Au sujet de l'aide, le Gouvernement britannique avait dit qu'il comprenait les doléances exprimées par ses interlocuteurs mais que, étant conservateur, il était résolu à remettre sur pied l'économie du Royaume-Uni. Or, cette entreprise impliquait une réduction de l'aide aux territoires d'outre-mer et donc cette aide ne pouvait sûrement pas être augmentée. Les deux principaux partis politiques du Royaume-Uni étaient convenus toutefois qu'un territoire en marche vers l'indépendance se trouvait dans une situation particulière et aurait besoin d'une aide

accrue. Si les îles Turques et Caïques devenaient complètement autonomes sur le plan interne, puis devenaient indépendantes dans le délai fixé, le Royaume-Uni augmenterait l'aide au territoire, pour la porter à 12 millions de livres sterling - y compris les 5 millions de livres qu'exigeait l'accession à l'indépendance - répartis sur les trois prochaines années. Les ministres des îles Turques et Caïques, a dit le Gouverneur, étaient allés à Londres pour demander qu'on leur accorde des pouvoirs constitutionnels plus étendus et une aide accrue plutôt que l'indépendance. Or c'est le Royaume-Uni qui avait proposé cette dernière.

193. Les ministres avaient répondu qu'ils accepteraient l'ensemble des avantages financiers et politiques offerts par le Royaume-Uni et que, si des élections avaient lieu, les îles jouiraient alors de l'autonomie interne et accéderaient à l'indépendance vers le milieu de 1982. Ce n'est toutefois pas sans réticence que les ministres avaient accepté l'offre qui leur avait été faite, et le Ministre principal avait dit qu'il y avait été forcé. Tel n'était pas l'avis du Royaume-Uni; pour lui, le territoire avait la possibilité soit de s'en tenir au statu quo, soit de s'acheminer vers l'indépendance.

194. Le Gouverneur a déclaré que le chef de l'opposition et ses collègues avaient rencontré à Londres en janvier 1980 des représentants du Gouvernement britannique auxquels ils avaient fait savoir qu'il était encore trop tôt à leur avis pour parler d'indépendance car le peuple n'en voulait pas et l'économie du territoire n'était pas assez vigoureuse. Ils étaient préoccupés de se voir forcés par le Royaume-Uni à accepter l'indépendance. Quand le Gouvernement britannique leur avait répondu que le territoire était libre de son choix, l'opposition avait fait savoir que, si elle triomphait aux élections, elle n'accepterait pas l'indépendance totale, même si ce refus se traduisait par une réduction du montant de l'aide du Royaume-Uni. Le Gouverneur a fait valoir que les 12 millions de livres sterling échelonnés sur trois ans représentaient dix fois plus que l'aide octroyée par le Royaume-Uni aux autres pays des Caraïbes au moment de leur accession à l'indépendance. L'opposition avait répondu qu'elle voulait l'indépendance mais seulement dans quatre ans.

195. Le Gouverneur a ajouté qu'il ne donnait à la Mission que des informations de base et que celle-ci aurait l'occasion d'apprendre, de la bouche même des intéressés, quelles étaient les opinions des partis. Le territoire avait une constitution moderne et lui-même n'avait d'attributions qu'en matière de défense, de sécurité intérieure, d'affaires étrangères et de fonction publique et même dans ces domaines il devait consulter les ministres.

196. Interrogé sur le bien-fondé d'une déclaration figurant dans un article du journal Voice des îles Turques et Caïques, selon laquelle l'archipel pourrait éclater s'il accédait à l'indépendance, le Gouverneur a répondu qu'il ne pensait pas que ce risque fût grave, car le territoire était trop petit pour qu'il y ait des raisons de le morceler. Il a ajouté que le rédacteur en chef de Voice n'était pas un autochtone. Le Royaume-Uni a rejeté une proposition de vente d'une partie des îles, car il a pour politique de ne pas permettre la fragmentation d'un territoire avant que celui-ci accède à l'indépendance.

197. En réponse à des questions concernant l'aide extérieure, le Gouverneur a dit que toutes les décisions du Conseil étaient prises par consensus et que les ministres négociaient directement avec le PNUD. Les îles étant très pauvres en ressources matérielles, le Gouvernement britannique n'était que trop heureux de

recevoir pour le territoire une aide de l'Organisation des Nations Unies ou de toute autre source. Pour le moment, le territoire ne recevait aucune aide du programme AID des Etats-Unis ni du Canada, pays qui s'intéressent pourtant beaucoup aux îles Turques et Caïques, cette catégorie d'aide ne pouvant aller qu'aux pays indépendants. Quoi qu'il en soit, la Banque de développement des Caraïbes avait fourni une assistance sous forme de prêts, et la CEE des capitaux destinés à l'aérogare de la Caïque du Sud, en vertu d'un arrangement spécial à procédure accélérée. Des négociations avaient eu lieu avec des organismes internationaux. Les ministres étaient très pressés par le temps.

198. A propos de l'aide fournie par le Royaume-Uni, le Gouverneur a dit que les îles Turques et Caïques en recevaient davantage par habitant que d'autres territoires dépendants du Royaume-Uni et que les dépenses d'équipement faisaient l'objet de dons et non de prêts. Dans d'autres territoires, quand tout venait à manquer, on pouvait encore recourir à l'agriculture de subsistance. Mais cela était impossible dans les îles Turques et Caïques, qui n'étaient pas un Etat-providence et où le revenu par habitant était relativement élevé. Il fallait toutefois tenir compte de l'absence d'agriculture de subsistance dans le calcul du revenu réel par habitant.

199. En réponse à d'autres questions posées par les membres de la Mission, le Gouverneur a donné les renseignements ci-après. L'industrie du sel avait jadis été prospère mais avait décliné car la mécanisation avait été introduite trop tard et, ces 25 dernières années, la production y avait été nulle. Deux ou trois ans auparavant, une société américaine avait voulu produire du sel. Toutefois, il ressortait d'études de faisabilité effectuées par le gouvernement des îles qu'un port en eau profonde était nécessaire et que la société américaine ne voulait pas en assumer les frais. La Banque de développement des Caraïbes contribuerait probablement au coût de ce port. Si le territoire n'accédait pas à l'indépendance, toute l'aide du Royaume-Uni serait réduite. Il en recevrait alors chaque année environ 875 000 livres. Le territoire ne reçoit aucune aide de la Banque mondiale.

#### B. Rencontre avec le Ministre principal et d'autres ministres

200. Le 16 avril 1980, les membres de la Mission ont rencontré M. McCartney, ministre principal, M. Skippings, ministre de la santé, de l'éducation, du bien-être et de l'administration, M. Astwood, ministre des travaux et des services publics et du travail, et M. Maguire, ministre du tourisme et du développement des industries et des ressources. M. McCartney a dit qu'il attendait depuis longtemps l'arrivée de la Mission. Ses collègues et lui-même avaient l'impression que le pays était oublié du fait que le gouvernement local n'avait pas l'occasion de renseigner suffisamment la population sur les questions politiques ni de mettre au point des programmes de développement en faveur de cette population. L'aide au développement fournie par le Royaume-Uni ne suffisait pas pour faire face aux besoins du territoire et, si des équipes envoyées à la Barbade par la Development Division of the United Kingdom Ministry of Overseas Development (Division du développement du Ministère britannique du développement des territoires d'outre-mer) s'étaient rendues dans le territoire et avaient formulé des recommandations, celles-ci n'avaient été suivies jusqu'alors d'aucun effet.

201. Le parti au pouvoir avait été élu en 1976 sur un programme visant à rapprocher le gouvernement de la population et à essayer d'améliorer les conditions de vie. Les ministres n'avaient pu tenir les promesses faites lors de leur élection car le Gouverneur, appuyé par le Ministère des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth, avait la haute main sur les affaires du territoire. La Puissance administrante n'était pas assez attentive aux besoins de celui-ci. Ainsi, deux ans auparavant, le Gouverneur avait refusé de signer un projet de développement que le gouvernement lui avait soumis et avait attendu une année avant de signer un projet de loi sur les opérations bancaires internationales qui avait reçu l'approbation unanime du Conseil législatif. La Puissance administrante et les fonctionnaires non autochtones ont dit que les projets soumis par le Gouvernement des îles Turques et Caïques, pour approbation, n'étaient souvent pas viables ou mal conçus. Toutefois, de nombreuses études avaient montré que certains d'entre eux étaient en fait applicables mais qu'on ne les avait pas jugés dignes d'être mis à exécution. Les ministres avaient parfois l'impression qu'on ne leur disait pas la vérité ou que leur personnel les renseignait de manière insuffisante. En outre, lorsqu'ils demandaient de l'aide au Canada ou aux Etats-Unis, on leur répondait catégoriquement que, puisque le territoire dépendait du Royaume-Uni, il n'avait pas droit à une aide de leur part.

202. Le Ministre principal a déclaré que les îles avaient été trop longtemps négligées et que le retard apporté à la mise en place d'une infrastructure de base (ports, routes, réseau d'électricité), élément essentiel pour attirer les investisseurs privés, freinait le développement de l'économie.

203. M. Skippings, ministre de la santé, de l'éducation, du bien-être et de l'administration locale a fait état de la même situation dans les domaines de son ressort. Les services de santé étaient insuffisants et seules des interventions chirurgicales mineures étaient possibles, de sorte que ceux qui n'avaient pas les moyens de se faire traiter à l'étranger mouraient. Le personnel médical étant mal payé, il était difficile d'attirer des médecins compétents. Il n'y avait dans le territoire ni collège ni université, et les bourses d'études à l'étranger étaient très rares. Aucune formation professionnelle n'était offerte bien qu'elle eût été nécessaire à l'industrie touristique naissante. Les moyens de communication étaient très limités; les possibilités d'emploi étaient faibles et les services de soins aux personnes âgées ou infirmes et d'exécution des programmes sociaux destinés à la jeunesse faisaient généralement défaut.

204. M. Astwood, ministre des travaux et des services publics et du travail a donné une liste de matériel : pompes à incendie, ambulance, matériel de construction, que le Gouvernement des îles Turques et Caïques n'avait pu se procurer. Il a dit que le Royaume-Uni contrôlait les dépenses du territoire et que les consultants britanniques ignoraient parfois tout du pays, du genre de vie de ses habitants et de ses besoins dans les domaines de l'industrie et des ressources.

205. M. Maguire, ministre du tourisme et du développement des industries et des ressources a indiqué que le Royaume-Uni s'était montré généreux en subventions, mais qu'il ne les avait pas affectées aux projets appropriés et, en outre, n'avait tenu aucun compte de l'avis des experts, y compris de ceux du PNUD. Les îles étaient devenues des lieux de plaisance pour millionnaires et la terre avait été vendue à des étrangers; l'industrie du sel et l'exploitation agricole avaient

été abandonnées, ce qui avait incité la population à quitter les îles, de sorte qu'aujourd'hui elle n'est pas plus nombreuse qu'en 1910. M. Maguire a dit que l'International Salt Company avait estimé qu'elle pouvait produire 2 millions de tonnes métriques de sel dans le territoire et qu'elle aurait été disposée à investir environ 10 millions de dollars dans le projet si la Puissance administrante avait consenti à construire un port en eau profonde.

206. Répondant aux questions de la Mission, le Ministre principal a dit qu'avant que le territoire accède à l'indépendance, il fallait développer son infrastructure, mais le Gouvernement britannique avait insisté auprès des autorités pour qu'elles acceptent l'indépendance comme condition de l'accroissement de l'aide.

### C. Rencontre avec les membres du Conseil législatif

207. La Mission a rencontré le 17 avril 1980 les membres du Conseil législatif. Le Président de la Mission, en expliquant le mandat confié à la Mission, a déclaré que l'envoi de missions de visite était un des moyens par lequel le Comité spécial s'efforçait d'obtenir des renseignements de première main sur la situation des territoires non autonomes, au sujet de la manière dont la Puissance administrante s'acquittait de ses responsabilités et répondait aux vœux et aux aspirations des habitants. Il a invité les membres du Conseil législatif à exprimer leur point de vue.

208. Le ministre principal, M. McCartney, a déclaré que la majorité des membres élus du Conseil législatif estimait que la condition économique, sociale et politique du territoire était loin d'être satisfaisante. Le Gouvernement des îles Turques et Caïques n'exerçait aucun contrôle sur les affaires politiques du territoire et très peu sur les autres affaires. En vertu de la Constitution, les prérogatives en matière d'affaires extérieures, de défense, de finances, de sécurité interne et de fonction publique étaient réservées au Gouverneur. Les ministres élus n'avaient pas vraiment voix au chapitre dans ces domaines essentiels du gouvernement. Etant exclus de ces domaines, ils se sentaient privés de tout pouvoir. Il leur arrivait parfois d'avoir des différends avec le Gouverneur, par exemple en matière d'utilisation des terres. L'année précédente, le Conseil législatif avait adopté à l'unanimité un règlement bancaire international et il avait fallu un an au Gouverneur pour lui accorder son aval.

209. En vertu de l'article 7 de la Constitution, le Gouverneur peut intervenir dans toute affaire traitée par le gouvernement. Le ministre principal a déclaré que la Puissance administrante n'avait pas fait bénéficier la population de la moindre éducation politique. Elle s'efforçait d'étouffer toute manifestation d'activisme politique, et pourtant c'était à son avis les activistes, jadis appelés "Junkanoo Club", qui constituaient le seul groupe à avoir vraiment essayé de faire prendre à la population conscience de ses droits.

210. Après s'être rendus à Washington en 1979 pour des négociations au sujet des bases des Etats-Unis aux îles Turques et Caïques, les ministres s'étaient rendus à New York où ils avaient eu des entretiens avec le Comité spécial le 18 et le 21 mai, à la suite de quoi le Comité avait adopté un rapport où figurait une série de conclusions et de recommandations 7/. Le ministre principal a cité ses conclusions et recommandations et a déclaré que son gouvernement attendait toujours la mise en oeuvre de certaines recommandations. Il a déclaré que les représentants élus de la population n'avaient absolument pas voix au chapitre quant à la conduite des affaires de leur pays. Le développement économique, y compris le développement de l'infrastructure, n'avait jamais fait l'objet d'une attention sérieuse de la part du Gouvernement britannique et, comme la Mission le constaterait en circulant dans l'île, le développement ne faisait que commencer.

211. En 1978, un ancien membre du Parlement britannique en visite dans les îles avait accusé le Gouvernement du Royaume-Uni de ne plus accorder grande attention à ce territoire qui constituait un des derniers vestiges d'un grand empire. Venant d'un ancien membre du Parlement, c'était là une accusation grave et à l'évidence

---

7/ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-quatrième session, Supplément No 23 (A/34/23/Rev.1), vol. III, chap. XXIV, par. 9.

il devenait urgent de prendre les mesures qui s'imposaient. L'année suivante, les ministres se sont rendus à Londres pour essayer d'obtenir un amendement à la Constitution ou l'accession à une pleine autonomie interne. M. Ridley, ministre d'Etat au Ministère des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth, avait reconnu que le territoire n'avait pas été très gâté au cours des siècles et avait déclaré que le Gouvernement britannique serait heureux d'aider le territoire à accéder à l'indépendance, étant entendu que le Royaume-Uni fournirait l'infrastructure économique de base. Les ministres avaient aussitôt compris qu'il y avait une relation et une interdépendance entre ces deux faits. Ils espéraient que la population des îles Turques et Caïques retirerait quelques avantages appréciables de la visite de la Mission.

212. M. Maguire, ministre du tourisme et du développement économique, s'est associé aux remarques du Ministre principal. Il avait été nettement spécifié en 1945 au moment de la signature de la Charte des Nations Unies que les Etats Membres qui assumaient l'administration de territoires non autonomes avaient contracté l'obligation de les développer afin qu'ils puissent devenir des Membres indépendants de l'Organisation des Nations Unies. Or, de 1945 à 1980, beaucoup de temps s'était écoulé. En 1962/1963, le Gouvernement du Royaume-Uni s'était efforcé d'incorporer les îles à la Jamaïque. Ensuite, il s'était efforcé de les incorporer aux Bahamas. Mais les îles Turques et Caïques représentaient une entité autonome depuis plus de 400 ans.

213. A son avis, le Gouvernement britannique avait manqué à ses devoirs dans les domaines où le pouvoir était encore du ressort du Gouverneur, à savoir la défense, la loi et l'ordre public, la sécurité interne et les affaires financières. Le territoire n'avait pas de forces de défense et les visites occasionnelles d'une frégate ne suffisaient pas à empêcher des étrangers de pêcher illégalement dans les eaux territoriales des îles. Les habitants des îles avaient mis deux ans et demi à convaincre le Gouvernement britannique que le territoire avait droit à une zone de pêche de 200 milles et le Royaume-Uni avait refusé d'appuyer leur demande. L'économie du territoire était absolument liée à la mer et les habitants des îles n'avaient pas les moyens de défendre leur droit de pêche. De même ils n'avaient aucun moyen de contrôler l'utilisation de l'espace aérien du territoire et le Royaume-Uni était incapable de leur fournir les moyens nécessaires pour mettre fin au trafic des stupéfiants. La situation en ce qui concerne ce trafic était extrêmement grave. Il a ajouté qu'il ne condamnait pas le Gouvernement britannique, mais il faisait simplement remarquer que celui-ci ne pouvait pas accorder au territoire la protection nécessaire.

214. L'assistance économique et les investissements étaient absolument insuffisants. Le Gouvernement britannique a déclaré que cela était dû au fait que la population du territoire ne comptait que 7 000 habitants. La raison pour laquelle la population du territoire était si faible était le fait que des milliers d'habitants des îles Turques et Caïques avaient été contraints de s'expatrier. Si les investissements nécessaires avaient été faits en temps utile, la population compterait actuellement de 60 000 à 70 000 habitants. En établissant l'ampleur de l'aide d'après le nombre des habitants, la Puissance administrante appliquait un critère économique incorrect et entraînait le territoire sur la pente

d'un déclin économique constant. En outre, la fonction publique du territoire n'était pas à même de fournir aux dirigeants politiques la base qui leur aurait permis de gérer les affaires du territoire. En l'absence de fonctionnaires bien formés et compétents, le territoire ne pouvait pas accéder à l'indépendance et pourtant, chaque fois que des efforts avaient été faits pour parfaire leur formation, on leur avait dit qu'il n'y avait pas de crédits disponibles pour l'octroi de bourses d'études ou des cours de formation. Par ailleurs, la Puissance administrante était disposée à envoyer des experts pour des missions de six mois ou de deux ans, mais aucun de ces experts n'est venu pour enseigner mais plutôt pour donner des ordres. Le Royaume-Uni n'avait pas été à la hauteur de l'obligation qui lui incombait en vertu de la Charte des Nations Unies, de préparer le territoire à accéder à l'indépendance et à l'autosuffisance. C'est pourquoi il demandait à la Mission d'envisager sérieusement la possibilité de recommander l'institution d'une présence permanente de l'Organisation des Nations Unies dans les îles pour en assurer la supervision pour quelques années. Il estimait que le sort des habitants des îles s'améliorerait si leur territoire devenait un protectorat des Nations Unies plutôt qu'une colonie britannique.

215. Un membre du Conseil législatif a déclaré que le ministre principal et le ministre du tourisme et du développement économique avaient critiqué le Gouvernement britannique pour son indifférence à l'égard du territoire. Il a déclaré que ni lui ni les autres membres du Conseil ne voulaient discuter cette accusation. Il restait à savoir si c'était la faute du Gouvernement britannique ou celle du gouvernement territorial. Ce qui leur importait avant tout c'était le besoin que le pays avait de moyens de développement notablement accrus en ce qui concerne l'infrastructure, la formation et les investissements. Ils espéraient que la mission prendrait pleinement connaissance de la situation, rencontrerait des représentants de divers secteurs de la population et ferait un rapport détaillé sur ce qu'elle aurait vu et entendu. Après avoir entendu les ministres, il lui semblait que ceux-ci demandaient à la mission d'intervenir auprès du Gouvernement du Royaume-Uni pour qu'il accorde aux habitants des îles Turques et Caïques plus de moyens et pour qu'il maintienne ses engagements sur la question de l'indépendance. Si telle était la situation il estimait que la population devait être mise au courant.

216. Un autre membre du Conseil législatif a déclaré que, s'il comprenait bien, la Mission était venue à l'invitation du ministre principal et du Gouverneur, en tant que représentants officiels du Gouvernement britannique, pour savoir si oui ou non la population des îles désirait l'indépendance et était prête à y accéder. Il voulait que cela soit bien clair. A son avis, c'était là le seul mandat de la Mission. C'était là une question capitale à débattre. Il voulait porter à l'attention de la Mission le fait que le Conseil législatif n'avait pas pris part à la décision d'inviter la Mission et que cette décision avait été prise sans que la population ait été consultée. Il fallait faire comprendre à la population que c'était à elle de décider si elle désirait accéder à l'indépendance. Si la Mission était là pour dicter à la population ce qui était bon pour elle, celle-ci ne désirait pas l'entendre.

217. Le Président de la Mission a déclaré que l'objectif des missions de visite consistait à s'assurer que le droit des peuples à l'autodétermination était pleinement respecté et que les Puissances administrantes intéressées remplissaient pleinement et convenablement leurs obligations internationales.

218. M. Skippings, ministre principal adjoint, s'est associé aux déclarations du ministre principal et du ministre du tourisme et du développement économique en ce qui concerne l'état déplorable dans lequel se trouvaient en général les affaires du territoire. Il a invité instamment la Mission à prendre note des sentiments de la population locale et de l'attitude du Gouvernement britannique au cours des dernières années. Il a cité en exemple l'incident du Junkanoo Club qui s'était produit en 1975 et où le Gouvernement britannique, d'après lui, avait envoyé un navire de guerre et quelques policiers des îles Vierges britanniques pour créer des troubles dans le territoire alors qu'il n'y en avait aucun au moment de leur arrivée. C'est ce qui ressortait du rapport de la Commission qui avait été chargée d'enquêter sur cet incident. Ce rapport révélait l'ampleur du mécontentement dans les îles. Il estimait que, lors de ses visites, la Mission constaterait le manque appréciable de tout développement, non seulement l'absence de financement extérieur pour la création d'industries, mais aussi la négligence grossière des domaines politique, social et économique. Le Gouvernement britannique n'avait fait aucun effort pour assurer l'éducation politique de la population. Socialement, celle-ci était en retard. Il n'y avait actuellement aucun système public d'adduction d'eau dans les îles Turques et Caïques. L'électricité était encore un rêve pour un grand nombre d'habitants des îles. Les établissements sanitaires étaient non seulement insuffisants mais inaccessibles et très coûteux pour la population des îles périphériques ce qui créait de nombreux problèmes. Souvent des gens mouraient en présence des leurs impuissants simplement à cause du manque de moyens, de ressources financières et de personnel qualifié.

219. Ce fait en lui-même montrait le manque d'attention du Gouvernement britannique à l'égard du développement économique des îles. Il ne pouvait pas parler au nom des gouvernements précédents du territoire, mais en ce qui concernait le gouvernement actuel il s'était efforcé de faire prendre conscience au Gouvernement britannique de sa négligence, à l'égard du développement de l'infrastructure. De son côté, le Gouvernement britannique avait envoyé des ingénieurs et des économistes qui avaient conçu divers projets et procédé à des études de faisabilité au coût de centaines de milliers de livres. La plupart des projets communiqués au Gouvernement britannique avaient été considérés par les experts comme économiquement viables et devant s'attirer le financement nécessaire à leur exécution, sans compter le fait qu'ils étaient créateurs d'emplois. Toutefois le Gouvernement britannique avait repoussé la réalisation de ces projets parce qu'ils exigeaient la mise en place d'une certaine infrastructure. Ainsi une grande société américaine, une des plus grandes entreprises de production de sel du monde, avait procédé à une étude de faisabilité de l'industrie du sel. La seule chose qu'elle demandait des îles Turques et Caïques était un port en eau profonde. Toutefois, le Gouvernement britannique avait rejeté cette demande. Une autre demande d'un port en eau profonde avait été présentée comme condition préalable

pour l'établissement d'une industrie d'extraction d'aragonite. En outre, il y a lieu de noter que l'existence d'un port en eau profonde aurait été utile pour de multiples raisons étant donné que pour le moment toutes les denrées alimentaires et même les matériaux de construction devaient être importés par voie aérienne, ce qui se traduisait par des coûts élevés. Le Royaume-Uni estimait que le coût d'un port en eau profonde était bien trop onéreux. Tel était l'un des exemples de la négligence du Gouvernement britannique.

220. Le Gouvernement britannique avait constamment recommandé le développement de l'industrie touristique du territoire et, en effet, par ses ressources, le territoire soutenait la comparaison avec ses voisins tels que les îles Caïmanes et les Bahamas. Rien de ce que ces îles avaient à offrir aux touristes comme paysage naturel ou ressources naturelles ne faisait défaut aux îles Turques et Caïques. Mais, dans ce cas également, le Gouvernement britannique avait refusé de fournir l'infrastructure de base nécessaire pour attirer des capitaux étrangers.

221. Comme la Mission le savait, les arrangements constitutionnels existants interdisaient au gouvernement territorial de demander une assistance à tout autre pays. Pour assurer l'autosuffisance, l'agriculture était l'industrie de base dont il fallait se préoccuper. Actuellement le territoire continuait à importer des produits alimentaires de base tels que choux, limes, oranges, pamplemousses, pommes de terre et ignames, fruits et légumes de base qui pourraient être cultivés dans les îles, notamment sur la Caïque du Nord et la Caïque du milieu.

222. Le territoire dispose de nappes phréatiques qui auraient pu être utilisées pour l'irrigation. Là encore il fallait des investissements de base. Le Royaume-Uni avait été gravement coupable en ne remplissant pas ses obligations, qui consistaient à préparer le territoire à l'autosuffisance dans ces domaines essentiels. Dans bien des cas, les avis du Gouvernement britannique étaient allés à l'encontre du développement du territoire et de sa population. Cependant, les restrictions imposées par le statut constitutionnel actuel empêchaient ses représentants de s'adresser aux Etats-Unis ou à tout autre pays et de procéder à des négociations directes en leur propre nom. Ainsi lorsque ceux-ci s'étaient rendus aux Etats-Unis pour parler des bases américaines, le Gouvernement britannique les avait informés qu'ils ne devaient absolument pas réclamer une somme supérieure à 250 000 dollars des Etats-Unis, étant donné qu'ils ne l'obtiendraient pas. M. Skippings estimait que cette assertion était ridicule, notamment si l'on se souvenait que les Etats-Unis maintenaient une présence militaire dans les îles depuis plus de 25 ans, période au cours de laquelle le Gouvernement des îles Turques et Caïques avait assuré gratuitement l'éducation de plus de 200 enfants du personnel des bases, sans compter les autres dépenses en faveur de ces enfants. Au lieu de suivre les avis du Royaume-Uni, ils avaient adopté une attitude qui consistait non pas à mendier auprès des Etats-Unis en quoi que ce soit, mais à se prévaloir du droit de négocier autant qu'ils le pouvaient et d'une manière aussi serrée que possible pour parvenir à un accord mutuellement profitable aux Etats-Unis et à la population du territoire. A la suite de ces négociations ils avaient reçu une somme cinq fois supérieure à ce que le Gouvernement britannique, qui était censé les représenter, leur avait déclaré pouvoir prétendre.

223. Le Gouvernement britannique avait déclaré très clairement qu'il n'était disposé à approuver d'arrangements conduisant à l'autonomie interne d'un territoire non autonome que moyennant l'engagement que le territoire accèderait à l'indépendance dans un délai convenu; or le délai qu'il envisageait pour les îles Turques et Caïques était de neuf mois. Le Gouvernement britannique avait insisté sur ce point, bien que le Ministre des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth, dans sa déclaration liminaire, ait reconnu que le territoire avait reçu jusque-là une assistance insuffisante dans le domaine de la défense et de la protection de la pêche.

224. M. Skippings a déclaré que la population des îles Turques et Caïques était aussi très inquiète en ce qui concernait la sécurité interne. Le Gouvernement des îles Turques et Caïques avait fait plusieurs démarches auprès du Gouvernement britannique pour améliorer la sécurité interne par l'accroissement du personnel des douanes, du personnel d'immigration, des effectifs de la police et par l'augmentation de la rémunération de ce personnel, car il se rendait compte que c'étaient là des emplois majeurs dans le pays, notamment en ce qui concerne la sécurité et les revenus. Là encore, cette proposition avait été rejetée par le Gouvernement britannique. Pendant ce temps, le trafic et la contrebande des stupéfiants continuaient à la Caïque du Sud. Le gouvernement était très préoccupé car, outre le fait que le trafic des stupéfiants était dangereux pour les personnes qui s'y adonnaient, des stupéfiants étaient offerts aux jeunes dans la rue. En tant que ministre de la santé et de l'éducation, il était particulièrement préoccupé par le bien-être, la vie et l'avenir des jeunes de l'île.

225. Un autre membre du Conseil législatif a déclaré que l'essentiel pour la population des îles consistait à décider de son propre avenir. Elle ne pourrait le faire qu'après avoir passé par une période d'autonomie responsable qui lui permettrait de déterminer la solution la meilleure pour les îles et d'essayer de résoudre ses problèmes.

D. Rencontre avec le chef de l'opposition et d'autres membres du Parti progressiste national

226. Le 17 avril 1980, la Mission a rencontré le chef du parti d'opposition (PNP) et trois de ses collègues.

227. Le chef de l'opposition, M. Saunders, a déclaré que la Mission verrait par elle-même un grand nombre des éléments de la situation qui lui avaient été mentionnés. Il a reproché au gouvernement élu de rendre le Gouvernement britannique responsable de tout ce qui s'était passé. Il a déclaré qu'il fallait attirer des capitaux étrangers, développer l'infrastructure du territoire et former la population. La question de l'indépendance devait être tranchée par la population. Des élections générales devaient avoir lieu à la fin de 1980. Il semblait comprendre que l'objet de la visite de la Mission était de savoir si la population désirait l'indépendance en 1982.

228. Interrogé sur ce que ferait l'opposition si elle venait au pouvoir, il a déclaré que l'opposition ne pouvait pas défaire ce qui avait déjà été fait. Il a déclaré que les ministres n'avaient pas le droit de prendre des engagements en ce

qui concerne les relations internationales ou la sécurité. L'opposition estimait que, dans le cadre de la constitution actuelle, on pouvait travailler afin de mieux préparer le pays à accéder à l'indépendance. Si toutefois le gouvernement actuel gagnait les élections, ce serait la volonté du peuple et le PNP s'inclinerait devant sa volonté et ferait ce qui dépendrait de lui pour améliorer la situation.

229. Le deuxième orateur a déclaré qu'il considérait que ce n'était pas le rôle de son parti de défendre le Gouvernement britannique mais que les allégations du PDM selon lesquelles, à propos du prétendu "incident de Junkanoo" le Gouvernement britannique avait fait venir un navire de guerre et des policiers pour faire certaines choses, étaient un tissu de mensonges. En premier lieu, le navire de guerre faisait simplement une escale de courtoisie aux îles et, en second lieu, les policiers avaient été recrutés par le Gouvernement des îles Turques et Caïques bien avant et, étant donné qu'il n'y avait pas d'autre moyen de transport disponible pour les faire venir des îles Vierges britanniques où ils étaient cantonnés, le Gouvernement de ce dernier territoire avait demandé au Gouverneur des îles Turques et Caïques la permission de faire voyager les policiers à bord du navire de guerre. La délégation a suggéré que la Mission se procure une copie du rapport de la Commission d'enquête sur cet incident rédigé par le juge Small, rapport qui, d'après eux, était très intéressant. Ils ont déclaré que l'incident avait eu lieu au Junkanoo Club qui appartenait au Ministre principal.

230. Le troisième orateur a déclaré au sujet des plaintes du PDM selon lesquelles l'aide extérieure était insuffisante, qu'aucun gouvernement ne serait prêt à accorder des fonds à un gouvernement qui ne percevait pas d'impôts de sa propre population. Il fallait que le gouvernement fasse preuve de responsabilité. Il y avait un manque de confiance dans le gouvernement actuel. Ce n'était pas que des investisseurs potentiels refusaient de se rendre dans le territoire, il en venait au contraire constamment. Mais lorsqu'ils parlaient avec le ministre du développement et le ministre principal et comprenaient ce qu'ils avaient à offrir, ils n'en retiraient pas une impression de confiance. Le PDM s'était efforcé d'intimider le Gouvernement britannique, mais personne ne pouvait intimider le Gouvernement britannique. En vertu de la Constitution actuelle, le Gouvernement des îles Turques et Caïques avait plus de pouvoir que par exemple celui des îles Caïmanes et pourtant ces dernières connaissaient le plein emploi. Pour réaliser le développement ce n'était pas le pouvoir qui faisait défaut mais la confiance. Le PNP estimait que si le territoire perdait le parapluie du protectorat britannique, il serait perdu. Toutefois, la seule chose que souhaitait l'opposition était la possibilité pour la population de décider librement de son sort. Si le PDM remportait les élections, le PNP, qui représentait l'opposition, accepterait la décision populaire. Il a déclaré que la raison pour laquelle le PDM s'était adressé à l'Organisation des Nations Unies était que le peuple mourait de faim en raison d'une mauvaise administration et d'une crise de confiance. Le PDM n'était pas soutenu par le peuple dans sa quête pour l'indépendance.

231. L'orateur a déclaré qu'il y avait quelque chose qui avait nom "bonne foi et bon gouvernement". Les habitants des îles n'avaient pas d'expérience et, si personne n'était là pour leur donner des conseils, ils pouvaient commettre une

erreur. Telle était la raison pour laquelle, en vertu de la Constitution actuelle, la compétence législative ne lui avait pas été accordée dans certains domaines. Si ces protections étaient supprimées et si l'on retirait au Gouverneur le contrôle de l'administration, de la sécurité interne, des relations extérieures, de la défense et des finances, "la bonne foi et la bonne administration" ne seraient plus garanties et les investisseurs ne viendraient plus dans les îles. Le territoire n'avait rien à offrir pour son indépendance à l'heure actuelle. Ses importations annuelles s'élevaient à 15 millions de dollars des Etats-Unis et ses exportations à 4 millions de dollars et on ne savait pas comment éponger le déficit. Le territoire dépendait des Etats-Unis pour ses importations dans tous les domaines, alimentation et matériel. Il n'avait aucune réserve monétaire pour battre sa propre monnaie. Trois semaines auparavant, il y avait eu un incident à la Caïque du Nord au cours duquel une partie du poste de police avait été détruite et un policier sérieusement malmené. Le Ministre principal s'était rendu sur les lieux pour défendre ceux qui s'étaient rendus coupables de ces incidents.

232. En réponse à des questions de la Mission, les représentants du PNP ont déclaré que le niveau d'éducation politique de la population était très bas; une des difficultés rencontrées par l'opposition tenait au fait que le gouvernement contrôlait la radio, qui était le principal moyen de communication, et l'utilisait pour déformer les faits. L'opposition, contrairement à ce qui se passait dans d'autres pays, n'avait pas accès à la radio. L'opposition avait un journal, le Star, qui paraissait une fois par mois, mais tout le monde écoutait la radio.

E. Autres activités de la Mission au cours de sa première visite à la Grande Turquie

1. Visite du centre d'artisanat des îles Turques et Caïques

233. Le 17 avril, la Mission s'est rendue au centre d'artisanat des îles Turques et Caïques, sur la Grande Turquie, qui avait été créé avec l'assistance du PNUD. Le centre contribue à promouvoir la production et la vente des produits de l'artisanat local, qui constitue un début d'industrie à domicile : articles faits avec de la paille, des noix de coco évidées, des feuilles de palmier, du sisal, des coquillages et du cuir. Environ 120 articles sont vendus chaque semaine aux touristes; toutefois la Mission a appris que ceux-ci se rendaient pour la plupart à Providenciales plutôt que sur la Grande Turquie.

2. Visite de l'hôpital de la Grande Turquie

234. L'hôpital comprend deux bâtiments, l'ancien hôpital, devenu un centre de gériatrie, et l'hôpital général construit en 1950, auquel deux ailes supplémentaires ont été récemment ajoutées. En outre, un nouveau service de gériatrie est en cours de construction et disposera de 18 à 20 lits. Le personnel comprend un médecin chef et deux autres médecins qui, avec le personnel infirmier et les sages-femmes, assurent également le fonctionnement des dispensaires dans tout le territoire. Les patients pour lesquels des opérations chirurgicales délicates sont nécessaires sont envoyés aux Bahamas.

235. La Mission a été informée qu'il y avait 20 infirmières à l'hôpital, et au moins une dans chaque dispensaire. L'infirmière en chef a fait savoir à la Mission qu'en 1974/1975, l'OMS avait patronné un programme de formation d'infirmières dans les îles, et elle espérait qu'il y aurait des programmes similaires en 1981. Une équipe du Royaume-Uni et de la Barbade assure un programme de formation médicale dans les îles, et elle souhaitait qu'il y ait une formation en cours d'emploi pour les infirmières affectées au service de gériatrie. A l'heure actuelle, l'hôpital ne disposait pas d'infirmières pleinement qualifiées en gériatrie capables de s'occuper des malades. Officiellement, il n'existait pas de service de consultation externe, mais les habitants de toute l'île venaient se faire soigner à l'hôpital. Les autorités souhaiteraient mettre en place un service de consultation externe au centre principal.

236. L'infirmière en chef a fait savoir que les principaux problèmes de santé étaient l'hypertension, le diabète et les affections cardiaques. La population était dans l'ensemble en très bonne santé et la malnutrition n'existait pas. Les infirmières du service de santé se rendaient dans les îles pour vacciner les enfants.

3. Visite de la base aérienne et de la station de télémétrie des Etats-Unis à la Grande Turquie

237. Le commandant de la base, le capitaine Ludwick, a dit que la base de la Grande Turquie était la deuxième d'une série de stations de poursuite établies par l'armée de l'air des Etats-Unis pour suivre la trajectoire des missiles et des véhicules spatiaux lancés du cap Canaveral en Floride. Chaque missile ou engin lancé de cap Canaveral passe au-dessus de la Grande Bahama et de la Grande Turquie puis se dirige vers Antigua. Ainsi, lorsque le laboratoire spatial avait amorcé sa descente, si la base avait dû poursuivre une trajectoire donnée, elle l'aurait fait

au radar et avec le matériel de télémétrie et elle se serait efforcée de transmettre les renseignements sur son point de chute probable. Le capitaine Ludwick était le seul militaire de la base; ses fonctions consistaient uniquement à assurer la liaison entre les Gouvernements des Etats-Unis et des îles Turques et Caïques. La compagnie Pan American Airlines (Pan Am) détenait le contrat d'entretien de la base et fournissait tous les services d'appui nécessaires à la société RCA, qui avait le contrat de poursuite et de contrôle des engins lancés. Le personnel permanent comprenait 24 employés civils de Pan Am et environ 19 employés de RCA, auxquels s'ajoutait du personnel temporaire engagé lors du lancement d'engins. En dehors de ce personnel, il s'agissait essentiellement d'une petite base aérienne placée sous la responsabilité d'un seul officier de l'armée de l'air des Etats-Unis.

238. Le directeur civil de la station de télémétrie, M. Zoranski, a dit qu'elle employait environ 70 personnes recrutées sur place, et qu'elle versait des salaires s'élevant au total à 350 000 dollars par an. La station était totalement autonome et apportait parfois son assistance aux autorités du territoire en fournissant de l'eau pour répondre aux besoins de la population, en vendant du kérosène aux compagnies aériennes et en fournissant d'autres services sociaux. La station était une communauté totalement fermée avec sa propre centrale électrique, ses logements, sa cantine, son club, son théâtre et son parc automobile.

239. Le capitaine Ludwick a fait visiter la base à la Mission, à l'exception de certaines zones dont l'accès était réglementé. La base contenait en effet du matériel d'appui logistique d'une valeur de deux millions de dollars des Etats-Unis. En septembre 1980, la piste, qui était la seule sur l'île de la Grande Turque, sera remise au Gouvernement des îles Turques et Caïques. Ce dernier a donné le terrain en location pour 10 ans, jusqu'au 1er octobre 1988, moyennant un loyer annuel d'un million de dollars des Etats-Unis. M. Zoranski pensait que la base continuerait d'être nécessaire pendant la durée du bail. Les relations avec la population des îles Turques et Caïques étaient excellentes.

#### 4. Réunion publique sur l'île de la Grande Turque

240. La Mission a tenu une réunion publique sur l'île de la Grande Turque le 17 avril 1980.

241. Le Président de la Mission a expliqué que celle-ci était chargée d'obtenir le plus de renseignements de première main possibles sur la situation du territoire, la façon dont la Puissance administrante s'acquittait de ses responsabilités et les points de vue, les vœux et les aspirations de la population du territoire. Il a demandé à ceux qui prendraient la parole d'être aussi directs que possible afin que la Mission puisse bien saisir et comprendre leurs idées et leurs problèmes. Il a ajouté que si, après la réunion, quelqu'un désirait avoir des entretiens en privé avec n'importe quel membre de la Mission, celui-ci se ferait un plaisir de s'entretenir avec lui.

242. Une première personne a dit qu'elle avait travaillé pendant un certain nombre d'années pour le gouvernement et qu'elle était préoccupée par les retards dus au fait que les propositions d'investissement devaient être approuvées par le Gouverneur et le Gouvernement du Royaume-Uni. Les investisseurs potentiels souvent découragés préféraient investir dans les pays voisins qui n'offraient peut-être pas plus d'avantages que les îles Turques et Caïques. Cette personne estimait qu'il valait mieux accepter l'aide du Royaume-Uni puis accéder à l'indépendance, après quoi le territoire pourrait se suffire à lui-même.

243. Une deuxième personne estimait que les îles Turques et Caïques n'étaient pas prêtes pour l'indépendance. Le territoire manquait de ressources et de moyens de défense et il n'avait pas de monnaie propre. La situation s'était dégradée ces quatre dernières années dans une large mesure en raison des politiques partisans grâce auxquelles la plupart des avantages étaient allés à quelques privilégiés. Le territoire avait besoin d'un meilleur gouvernement, et la majorité de la population ne savait rien de l'indépendance.

244. Une troisième personne a dit qu'elle supposait que la délégation du gouvernement qui s'était rendue à Londres avait cherché à éliminer les pouvoirs réservés du Gouverneur. A son retour, elle aurait dû faire connaître à la population des îles la position du Gouvernement du Royaume-Uni puis la laisser accepter ou refuser le règlement d'ensemble. Le gouvernement avait accepté l'offre britannique mais la population des îles n'a rien su au sujet de l'indépendance jusqu'au 5 janvier 1980, lorsqu'une déclaration du Ministre des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth a été diffusée par la radio. Toute la population fut alors plongée dans la perplexité.

245. Une quatrième personne a dit qu'elle avait été fonctionnaire et qu'elle avait pleinement conscience de la sujétion coloniale à laquelle la population du territoire avait été soumise depuis l'époque de l'esclavage. Il y avait deux ans, tous les chefs de service dans la fonction publique étaient des britanniques de la métropole. Leur niveau de vie était bien supérieur à celui de la population locale, et en fait il y avait une ségrégation sur le plan résidentiel. La situation était devenue si intolérable qu'en 1976, des habitants des îles, surtout des jeunes chômeurs qui avaient quitté l'école à 14 ans, s'étaient attaqués aux Britanniques. Il n'y avait pas d'établissement où ces jeunes auraient pu obtenir une formation et personne n'avait envisagé de les placer dans des écoles professionnelles. Alors que ces britanniques vivaient comme des citoyens de première classe, les habitants des îles souffraient de la pauvreté et du chômage et manquaient de services sociaux et d'équipement pour les loisirs.

246. Quant à l'absence de possibilités d'études, cette personne voulait faire part à la Mission de sa propre expérience. Elle avait écrit à des universités en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada, et avait eu la chance d'être admise à l'Université de l'Ohio. Son supérieur, géomètre principal, savait qu'il n'avait aucune chance d'obtenir une bourse du Gouvernement du Royaume-Uni et il avait écrit personnellement à l'Organisation des Nations Unies pour demander à celle-ci de lui accorder une bourse. L'Organisation avait répondu qu'elle n'avait pas pour politique d'accorder une aide à des particuliers mais que si l'intéressé transmettait sa demande par l'intermédiaire de son gouvernement, il obtiendrait certainement une bourse. Le système était conçu de telle façon que la demande devait être adressée par l'intermédiaire du chef de son service au secrétaire principal qui dirigeait la fonction publique. Lorsque l'intéressé a présenté au géomètre principal sa demande, dans laquelle il demandait à recevoir une formation dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, il s'était entendu dire que le territoire n'avait pas besoin d'urbaniste qualifié. La véritable raison du refus était, à son avis, que la plupart des postes dans la fonction publique étaient réservés aux Britanniques de la métropole.

247. Abordant la question de la Constitution existante, l'orateur estimait que le territoire était administré en réalité par le Gouverneur. D'après la Constitution, celui-ci ne demandait que l'avis du Conseil exécutif qui comprenait quatre ministres. Le Gouverneur pouvait rejeter tout ce que proposaient ces derniers en invoquant le

bien public ou accepter ces propositions s'il en décidait ainsi. Si le Gouverneur jugeait nécessaire d'entreprendre quelque chose, il pouvait le faire et en informer le Conseil exécutif plus tard en disant qu'il avait estimé qu'il était nécessaire de le faire. Le Gouverneur était directement chargé de la défense, des affaires étrangères, de la sécurité intérieure, y compris des forces de police, et de la nomination de tous les fonctionnaires, ce qui lui permettait de faire venir dans le pays les personnes qu'il voulait. Il était également habilité à désigner toute personne de son choix comme Gouverneur par intérim. En conséquence, les ministres élus ne pouvaient rien faire pour le développement des îles.

248. Personnellement, l'orateur estimait que les îles Turques et Caïques étaient dépendantes depuis trop longtemps. Le Gouvernement du Royaume-Uni avait dit que les organisations internationales avaient exercé des pressions sur lui pour qu'il rende la liberté à ses colonies et qu'il n'avait plus aucun intérêt à demeurer une puissance coloniale. Si c'était bien le cas, il était temps de libérer la population des îles. L'orateur était persuadé que ses compatriotes étaient capables de gérer leurs propres affaires. La Mission verrait par elle-même à quel point le Royaume-Uni avait négligé de développer l'infrastructure éducative, sociale et économique. L'ancien gouvernement travailliste du Royaume-Uni s'était engagé à fournir une aide au développement de 10 millions de livres afin de donner une première impulsion aux îles. Cependant, le nouveau gouvernement conservateur a fait clairement savoir qu'il désirait se débarrasser de la charge que représentait l'aide aux colonies. La seule façon probablement pour les îles Turques et Caïques de pouvoir parvenir à un développement appréciable serait d'assumer leurs propres responsabilités.

249. Une cinquième personne s'est déclarée totalement opposée à une indépendance politique octroyée dans le délai accepté par le gouvernement du PDM. La décision de la population au sujet de l'indépendance doit reposer sur des faits. La Mission connaissait la situation des îles en ce qui concerne les ressources naturelles, le développement économique et le chiffre de la population. Cette personne estimait que les habitants avaient certes les capacités potentielles nécessaires pour prendre en mains leurs affaires mais qu'ils n'étaient pas encore prêts. L'orateur précédent avait mentionné le fait que de nombreux métropolitains occupaient des postes importants dans les domaines de la santé, de la médecine, de la justice, de l'enseignement et de la technique. La population locale était capable d'acquérir les connaissances nécessaires pour occuper ces postes mais, jusqu'ici, ses capacités n'ont pas été utilisées. L'orateur pensait que les habitants des îles Turques et Caïques seraient mal inspirés de remettre leur sort entre les mains d'individus étrangers au territoire. Ce sont là les faits sur lesquels ils devraient fonder leur décision. Les ressources naturelles du territoire étaient extrêmement limitées et comprenaient essentiellement la pêche et le potentiel touristique. Il n'entrevoit aucune autre ressource naturelle. Là encore, l'exploitation de toute ressource naturelle dépendait de l'existence d'une main-d'oeuvre locale et il lui était difficile de concevoir que les îles Turques et Caïques puissent fonctionner avec une population active de 3 000 personnes. Il fallait également prendre en considération la capacité d'un pays de soutenir sa monnaie. Si l'on envisageait l'indépendance politique, il ne faudrait pas compter sur des aumônes : personne n'était obligé de faire l'aumône. En tous les cas, un prêt n'avait rien à voir avec une aumône. L'orateur estimait que les îles Turques et Caïques, à la différence des pays d'Asie et d'Afrique, n'avaient jamais été exploitées par une puissance coloniale parce qu'elles n'avaient rien à exploiter, leur seul intérêt dans le passé étant leur situation stratégique. Ce dont le territoire avait besoin, c'était des relations viables avec le Royaume-Uni et d'autres pays afin de développer ses ressources naturelles et plus particulièrement humaines, afin que la population puisse gérer ses affaires.

250. Une sixième personne a dit qu'elle était convaincue que le territoire n'était pas prêt pour l'indépendance.

251. Une septième a déclaré que les procès-verbaux des rencontres, à Londres, avec le Ministre des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth montraient que celui-ci avait bien précisé que le territoire aurait intérêt à accepter l'offre du Royaume-Uni, du fait que s'il retardait l'indépendance, l'aide offerte pourrait être réduite ou supprimée. L'orateur demandait si le Comité spécial disposait de moyens quelconques d'apporter une assistance économique, politique ou technique aux pays accédant à l'indépendance. Le Président a répondu que le Comité spécial par lui-même n'avait pas ces moyens mais qu'il pouvait faire des recommandations à l'Assemblée générale et que cette dernière pouvait à son tour demander aux institutions spécialisées et autres organismes du système des Nations Unies d'accorder une telle assistance.

252. Une huitième personne a dit qu'elle se rendait pleinement compte quant à elle que l'indépendance était inévitable pour les îles Turques et Caïques bien que la date limite fixée en 1982 soit trop rapprochée. Elle a signalé que tous les médecins du pays venaient du Royaume-Uni et que la plupart des enseignants et des ingénieurs venaient de l'étranger. Avant que les îles Turques et Caïques puissent accéder à l'indépendance, ces postes devaient être pourvus par des autochtones suffisamment qualifiés. Le territoire devait d'abord développer ses ressources humaines et économiques avant d'accéder à l'indépendance. La population devait remettre de l'ordre dans le pays de sorte que lorsqu'elle demanderait l'autonomie interne au Gouvernement du Royaume-Uni, elle saurait combien de temps il lui faudrait pour se préparer à l'indépendance. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'elle serait à même de parler de l'aide qu'elle recevrait à l'indépendance. Tous les pays reçoivent une telle aide lorsqu'ils deviennent indépendants, mais les îles Turques et Caïques ne pouvaient tabler sur une telle assistance comme base économique. Tant que le territoire n'aurait pas édifié des bases économiques saines, l'orateur jugeait qu'il était inutile de parler d'indépendance.

253. M. Astwood, ministre des travaux et des services publics et du travail, a dit qu'il regrettait que son pays n'ait pas été Membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies lorsque celle-ci a été créée en 1945. Il était faux de dire que le territoire ne possédait pas de ressources naturelles. Toute personne qui connaissait l'histoire des îles Turques et Caïques savait qu'elles en possédaient : il y a 20 ans, elles exportaient du sel, du sisal, des noix de coco, du poisson et des limes. Il y avait eu de nombreuses possibilités de développement mais la Puissance administrante n'avait jamais fourni l'appui ou l'assistance nécessaires.

254. Les Etats-Unis avaient disposé d'une base sur le territoire pendant 26 ans sans verser un sou au gouvernement local. Ni le Gouvernement des Etats-Unis ni celui du Royaume-Uni n'avait fourni de services sociaux ou médicaux ou une éducation aux enfants illégitimes du personnel des Etats-Unis. C'est le gouvernement local qui a dû les prendre à sa charge. Le Royaume-Uni n'était même pas venu en aide à la population dans ses récentes négociations concernant les bases des Etats-Unis. En outre, lorsque la population avait sondé d'autres gouvernements, par exemple ceux des Etats-Unis et du Canada, pour obtenir une aide, elle s'était entendu dire qu'aucune aide ne pouvait être accordée au gouvernement local tant que le territoire restait une colonie.

255. M. Astwood a dit que si l'Organisation des Nations Unies pouvait aider d'une façon ou d'une autre le territoire, le gouvernement demanderait qu'un bureau des Nations Unies soit établi dans les îles Turques et Caïques pour étudier les problèmes économiques du pays. Le gouvernement demanderait également qu'un groupe d'observateurs des Nations Unies soit envoyé pour observer le déroulement des élections qui auraient lieu sous peu.

256. M. Maclay, membre de la Mission du Royaume-Uni auprès de l'Organisation des Nations Unies qui accompagnait la Mission, a expliqué qu'à plusieurs reprises, lorsque le Royaume-Uni s'était présenté au Comité spécial en tant que Puissance administrante, il avait précisé qu'aucun gouvernement britannique n'imposerait à un territoire dépendant une forme de gouvernement qu'il n'aurait pas choisie. Le Gouvernement du Royaume-Uni n'imposerait aucun changement constitutionnel qui ne résulterait pas des vœux de la population, pas plus qu'il n'imposerait l'indépendance. Il serait faux de dire qu'un gouvernement britannique force l'un de ses territoires dépendants à devenir indépendant. Ce que le gouvernement pouvait faire, c'était peut-être de s'engager, dans certains cas, à apporter toute l'aide possible à un territoire qui désire devenir indépendant. Comme l'avaient expliqué la population, les ministres et l'opposition, il y avait un accord d'ensemble qui faisait actuellement l'objet de négociations et qui pourrait être accepté par les îles Turques et Caïques si elles désiraient l'indépendance. Si par contre, par des élections ou en vertu de leur propre système constitutionnel, les îles Turques et Caïques décidaient qu'elles ne désirent pas devenir indépendantes en ce moment, la Puissance administrante n'allait pas les obliger à le devenir.

## F. Visite à la Caïque du Sud

### 1. Réunion publique sur la Caïque du Sud

257. La Mission est arrivée le 18 avril au matin à la Caïque du Sud (1 600 habitants) où elle a visité les bureaux du gouvernement, le dispensaire, le poste de police et le bâtiment de la douane, le Ministère des pêcheries et les usines de traitement de la société South Caicos and the Atlantic Goldfish. Elle s'est également rendue à la station de la Garde côtière américaine. Avant de prendre l'avion qui devait la conduire à l'île voisine de Providenciales, la Mission a tenu une réunion publique au centre communautaire. Il y a deux circonscriptions électorales sur la Caïque du Sud; l'une représentée par M. Maguire, ministre du tourisme et du développement des industries et des ressources naturelles, l'autre par M. Saunders, chef de l'opposition.

### 2. Le dispensaire et le Service des pêcheries

258. Le personnel du dispensaire se compose de deux infirmières, une infirmière diplômée et une assistante, et d'un médecin américain en retraite. Un dentiste est également installé sur l'île. Le dispensaire soigne en moyenne 30 personnes par jour et fournit des médicaments à toute la population; la Mission a constaté une pénurie de médicaments. On lui a également signalé qu'il n'y avait pas suffisamment de médecins sur le territoire : trois étaient installés sur la Grande Turquie, mais il n'était pas toujours possible de faire appel à eux, en raison du manque de moyens de transport entre les îles.

259. En quittant le dispensaire, la Mission s'est rendue à l'entrepôt de la douane et de l'accise qui sert surtout à l'entreposage de marchandises confisquées, ainsi qu'au poste de police, bâtiment archaïque dont, a-t-on dit à la Mission, le gouvernement avait demandé le remplacement deux ans et demi auparavant.

260. Au Service des pêcheries, on a expliqué à la Mission que ce service fournissait des données statistiques au gouvernement et procédait à des opérations de recherche, de sauvetage et de police. Le Service dispose de sept langoustiers et de 50 à 60 embarcations servant à la plongée sous-marine. Chaque langoustier est équipé de 250 casiers. Les crustacés doivent atteindre au moins 140 grammes de chair, traitée ou non. Du mois d'août 1978 au mois de mars 1979, les prises se sont élevées à 322 230 kg de langoustes et 2 458 108 conques. Les langoustes se vendent 0,80 dollar E.-U. le kg et les conques entre 15 et 20 dollars le cent. Les langoustes approvisionnent une usine de traitement située sur l'île et qui a été conçue pour conditionner annuellement jusqu'à 450 000 de ces crustacés mais qui, a-t-on dit à la Mission, ne fonctionne pas à pleine capacité. Les langoustes et les conques sont surtout vendues à des restaurants de Floride. Il y a sur le territoire 260 inscrits maritimes qui sont propriétaires de leur matériel. Les pêcheurs peuvent obtenir de la BDC des prêts à 8 p. 100 remboursables en deux ans, et des prêts à 5 p. 100 du gouvernement. On a précisé à la Mission que les prêts à 8 p. 100 étaient hors de portée de la population locale. Mises à part la langouste et la conque, les ressources halieutiques ont été à peine entamées jusqu'à présent.

### 3. La station de la Garde côtière américaine

261. La station de la Garde côtière américaine établie sur la Caïque du Sud est une petite station dont le personnel se compose de quatre électroniciens et de 14 assistants. Cette station, qui a été construite à la suite d'un accord conclu entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis, a pour fonction de faciliter la navigation dans le secteur, et elle est équipée pour cela d'un système de navigation Loran. En raison de la proximité de Miami, les dépenses sur l'île ne dépassent pas 2 000 ou 3 000 dollars E.-U. par mois. Le personnel de la station fournit cependant divers services à la population. La Mission a été informée que la station, considérée comme caduque, serait fermée à la fin de 1980 et remise au Gouvernement des îles Turques et Caïques.

### 4. Réunion publique sur la Caïque du Sud

262. Le Président, s'adressant à la cinquantaine de personnes qui assistaient à cette réunion, a brièvement exposé la but de la Mission et les fonctions du Comité spécial.

263. Un avocat local, descendant de travailleurs des mines de sel, a rappelé que le territoire avait autrefois connu la prospérité économique grâce à la production de sel, mais que l'on avait renoncé à celle-ci car le sel d'autres régions du monde était meilleur marché. On pouvait dire que le Gouvernement britannique avait fait de son mieux pour aider le territoire, mais celui-ci aurait besoin d'autres sources d'assistance, la Puissance administrante n'étant pas en mesure de faire mieux dans ce domaine. En ce qui concernait le bien-être individuel, cette personne a fait observer que seuls les gens associés au parti au pouvoir étaient prospères. La majorité de la population vivait de la pêche, mais les bancs de poissons étant presque épuisés les profits étaient maigres.

264. Aux yeux d'une autre personne, la question la plus importante qui se posait à la population du territoire était celle de l'indépendance. Le Ministre principal et ses collègues du gouvernement avaient certes fait campagne en faveur de celle-ci, mais la population voyait les choses différemment et n'en voulait pas. La question avait une portée nationale; c'était à la population qu'il appartenait de décider si oui ou non elle voulait de ce statut et elle avait bien l'intention de trancher la question par la voie électorale. Les gens appréhendaient l'indépendance en raison de l'exiguïté du territoire. Une fois qu'une petite nation avait accédé à l'indépendance, ajoutait cette personne, pour commencer "des politiciens médiocres deviennent des magnats" et la population en pâtit puis, les membres élus du gouvernement qui, dans un régime démocratique, sont au service de la population, en deviennent les maîtres. La population du territoire savait ce qui lui convenait le mieux et elle ne voulait pas de l'indépendance, des magnats et des maîtres. Cette personne a répété que la question se déciderait aux urnes.

265. Selon un autre avocat local, descendant d'un propriétaire d'entreprise salinière, le gouvernement devait savoir ce qu'il faisait en ce qui concernait l'indépendance. Cette personne se demandait comment le territoire pourrait s'accommoder de ce statut alors qu'il en était encore à recevoir des subventions budgétaires. En sa qualité d'avocat de sociétés, il reconnaissait ce que le Gouvernement britannique avait fait pour les îles et que les Britanniques payaient de plus en plus d'impôts pour cela. Il a demandé à la Mission d'aider le territoire à développer ses industries.

266. Une femme qui a également pris la parole a rappelé que le territoire devait importer tous les articles qu'il consommait et qu'il ne possédait ni navires ni avions.

267. Une autre personne estimait que, pour une faible population dispersés sur plusieurs îles et îlots, avec une économie pratiquement inexistante, l'indépendance serait prématurée. Le territoire devait d'abord accéder à l'indépendance économique; plus tard viendrait l'indépendance politique. Malgré l'attrait des 8 ou 12 millions de dollars E.-U. qui accompagneraient l'indépendance, la majorité de la population n'était pas disposée à accepter une telle perspective pour 1982.

268. Une autre personne, reconnaissant ce que le Gouvernement britannique avait fait et continuait de faire, considérait que la population ne voulait pas de l'indépendance.

269. Quelqu'un a exprimé l'espoir que la Mission, par l'intermédiaire du Gouvernement britannique, aiderait le territoire à résoudre les problèmes liés à cette question de l'indépendance. Cette personne ne croyait pas que l'indépendance politique avait suffisamment de partisans sur le territoire. Le Ministre principal et sa délégation s'étaient rendus à Londres pour essayer d'obtenir de meilleures conditions d'existence pour la population. Le Gouvernement britannique avait accueilli cette requête en disant à la délégation que, si les habitants des îles Turques et Caïques voulaient améliorer leur condition, il faudrait qu'ils acceptent un délai fixe en vue de l'indépendance. La population du territoire, elle, était hostile à cette perspective, mais le Ministre principal avait le sentiment que le Gouvernement britannique partait du principe que le territoire devrait en arriver là. Or le gouvernement territorial n'était pas à la hauteur pour gérer ses propres affaires. Le faible niveau d'activité opérationnelle de nombreux services gouvernementaux, y compris le Service des pêcheries où la Mission s'était rendue quelques heures plus tôt, était dû au fait que l'on se désintéressait du territoire depuis des années.

270. Chaque jour des navires qui se dirigeaient vers d'autres îles des Antilles passaient à 20 ou 30 kilomètres au large, mais on n'en encourageait aucun à venir à quai décharger une cargaison destinée au territoire. S'associant à la position prise par le Ministre principal, cette personne demandait que le Gouvernement britannique accorde des prêts qui permettraient de développer l'infrastructure, mais n'impose pas l'indépendance à la population. Si on devait en arriver là, cependant, il faudrait bien accepter. Un grand nombre des habitants ne vivraient peut-être pas assez longtemps pour jouir des bienfaits de ce statut, mais ils devaient se montrer à la hauteur des événements et se comporter en citoyens modèles.

271. M. Saunders, chef de l'opposition, considérait que la faculté de demander l'autodétermination était le droit de la population du territoire, ce qui revenait à dire que la volonté populaire devait l'emporter. La Mission constaterait au cours de ses déplacements que le territoire n'était absolument pas prêt à assumer les responsabilités dont s'accompagne l'indépendance. Les gens étaient pauvres et avaient besoin de recevoir une formation correcte; une infrastructure manquait à bien des égards, et il y avait beaucoup de choses à faire. M. Saunders a souligné le fait que la population n'était pas prête et qu'il faudrait du temps pour la préparer. Il a déclaré à la Mission que les habitants de la Caïque du Sud étaient hostiles à l'idée de devenir indépendants en 1982.

272. Selon un autre intervenant, la question de l'indépendance était bien claire : le gouvernement était pour et l'opposition contre. Quant à lui, il lui paraissait que l'indépendance était pour le moment un luxe que la population ne pouvait pas se permettre. Ainsi que d'autres personnes venaient de le dire, il fallait, avant de pouvoir parler d'indépendance politique, réaliser l'indépendance dans tous les autres secteurs. La plupart des pays des Antilles qui avaient accédé à l'indépendance étaient maintenant en faillite. Si l'on votait pour le PDM et l'indépendance, il n'y aurait plus jamais d'élections.

273. A propos de la question de l'indépendance, une autre personne a dit que le gouvernement n'était pas allé à Londres pour revendiquer celle-ci et que tout le monde pouvait bien voir d'après les procès-verbaux de ces entretiens que le Gouvernement du Royaume-Uni avait laissé le choix entre "l'indépendance ou rien".

274. Une autre personne avait entendu le Ministre principal déclarer à la radio que le Royaume-Uni imposait l'indépendance au territoire. Or la population n'était pas prête pour cela. Elle ne voulait pas de l'indépendance sous la férule du gouvernement actuel. Cette personne se demandait comment le Ministre principal pourrait bien diriger une nation indépendante puisqu'il ne savait pas gérer le territoire dans son état actuel. Elle demandait à la population de "continuer à vivre sous les couleurs britanniques".

275. M. William Mills, représentant élu, qui est intervenu ensuite, a rappelé que, lors de la rencontre entre la Mission et le Conseil législatif, la question de l'indépendance avait à peine été évoquée. Il y avait des années que le Gouvernement britannique ne traitait pas équitablement le territoire. Plusieurs groupes d'experts étaient venus afin de voir ce dont les îles avaient besoin et présenter des recommandations au Gouvernement britannique. En ce qui concernait le territoire, les rapports de ces experts n'avaient jamais été plus loin que le bureau d'un quelconque fonctionnaire londonien; jamais on ne leur avait donné suite. Pour l'instant, il était encore trop tôt pour parler d'indépendance. Si le Gouvernement britannique lui avait apporté l'assistance demandée 10, 15 ou 20 ans plus tôt et lui avait consacré les millions de dollars qu'avaient coûté les rapports, le territoire s'en serait alors beaucoup mieux trouvé et aurait probablement demandé l'indépendance.

276. Dans une déclaration au Conseil législatif, en janvier 1980, M. Mills avait dit au gouvernement qu'il devrait rejeter l'offre de M. Ridley, ministre des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth. Alors que le Gouvernement britannique ne demandait pas à ses autres territoires des Antilles, mieux placés pourtant sur le plan économique et à d'autres égards, qu'il fallait qu'ils se préparent à accéder à l'indépendance dans les 18 ou 30 mois, il n'y avait pas de raison pour demander au territoire de le faire. Celui-ci aurait besoin d'apports massifs pour l'aider à développer son infrastructure. Il était peu peuplé (environ 7 000 habitants) et devait importer tout ce qui était nécessaire à sa subsistance. Ayant récemment fait le tour des îles, M. Mills avait pu constater combien elles étaient séparées. Toutes avaient besoin des mêmes aménagements de base, tels que l'eau courante, l'électricité et le téléphone. M. Mills se demandait comment le Gouvernement britannique pouvait croire que le territoire allait songer à l'indépendance au cours des 18 mois à venir. C'était une opération coûteuse et ceux qui étaient au courant de ce qui se passait dans toutes les Antilles savaient le prix qu'avaient dû payer les pays qui avaient demandé l'indépendance. M. Mills pensait

qu'il serait beaucoup plus facile de persuader les investisseurs étrangers de venir placer leur argent dans le territoire si celui-ci restait sous administration britannique. Selon lui, dans quelques années peut-être, le territoire pourrait-il penser à l'indépendance.

277. Lorsque le Gouvernement britannique disait au gouvernement territorial actuel, ou à un gouvernement suivant, qu'il devait accéder à l'indépendance, il en faisait une menace par la façon dont il présentait la chose, à savoir qu'il accorderait tant au territoire si celui-ci acceptait l'indépendance et qu'il ne lui accorderait rien dans le cas contraire. Il faut laisser la population penser par elle-même et décider ce qui lui conviendrait le mieux. Pour un pays devenu indépendant, c'était une honte que de devoir aller demander l'aumône à la Banque mondiale ou au Fonds monétaire international (FMI) pour permettre au gouvernement de maintenir son administration. La population voulait se tirer d'affaire toute seule. Que le Gouvernement britannique dote les îles d'une infrastructure et elles développeraient leur pêche, leur tourisme et d'autres sources de revenu. Il viendrait un moment où elles demanderaient l'indépendance. Pour M. Mills, le Gouvernement britannique n'agissait pas équitablement en imposant au territoire l'indépendance à un moment où celui-ci n'a rien.

278. Personne d'autre n'ayant pris la parole, le Président a remercié le public d'être venu et les intervenants de ce qu'ils avaient apporté à la Mission, et la réunion a ainsi pris fin.

#### G. Visite à Providenciales

##### Généralités

279. La Mission a visité l'île de Providenciales le 19 avril 1980, inspectant le port de plaisance et les villas Leeward (complexe immobilier), l'emplacement du futur Club Méditerranée, deux dispensaires et l'usine de traitement du poisson de Five Cays. Elle était accompagnée de M. Beene, secrétaire adjoint au Cabinet du Ministre principal, de M. Astwood, ministre des travaux publics, et de M. Hanchell, commissaire de district de l'île.

280. Au complexe Leeward, la Mission a été reçue par le Directeur de la promotion, qui a indiqué qu'il n'y avait plus de terrains à vendre. Les lots étaient très étendus (huit hectares) et étaient tous desservis par des routes. Les acquéreurs pouvaient les subdiviser ou les revendre en vue d'un usage commercial (implantation d'hôtels). Le domaine s'étendait sur une superficie de 240 hectares, dont la moitié était vendue. Une partie, constituée de terres salines, serait occupée par un terrain de golf. On essayait de l'ouvrir au public depuis 1972. Le domaine comprenait un port de plaisance. L'emplacement prévu pour le village de vacances projeté par le Club Méditerranée, qui se trouvait à un kilomètre environ de là, couvrait 28 hectares; une fois construit, il constituerait un ensemble autonome, doté d'une route privée et d'une autre route privée conduisant à l'aéroport. Le Club disposerait de 350 chambres et emploierait au moins 100 personnes, dont la formation professionnelle serait assurée sur le territoire même et en France. Dans le cadre de l'accord conclu avec le gouvernement, les arrangements devraient être renégociés si le Club n'était pas encore ouvert en 1982. M. Astwood a indiqué à la Mission que l'adduction d'eau au Club coûterait 45 000 dollars E.-U. au gouvernement. Il voulait que le financement en soit assuré par le Royaume-Uni.

281. La Mission s'est ensuite rendue aux deux dispensaires de Providenciales, dont l'un est un établissement privé et l'autre est géré par l'administration publique. Ce dernier demande des honoraires symboliques de 0,50 dollar E.-U. par consultation, mais les médicaments sont gratuits. L'établissement privé fait payer 4 dollars E.-U. la consultation et les médicaments; les radiographies et les frais de laboratoire sont en supplément. A peu près un millier de personnes habitent sur Providenciales.

282. Five Cays, où la Mission s'est rendue un peu plus tard, consiste en une petite agglomération dotée d'une école primaire et d'une petite usine de traitement du poisson. Celle-ci emploie 34 personnes, dont le salaire horaire moyen est de 1,20 dollar E.-U. On y traite et congèle jusqu'à 4 000 kg de poisson et 5 800 kg de conques par semaine.

### Réunion publique à Providenciales

283. La Mission a tenu dans l'après-midi du 19 avril une réunion publique dans les locaux de l'école de l'agglomération de Blue Hills. A cette réunion assistaient plus de 100 personnes, parmi lesquelles le Commissaire de district et M. Walter Cox, représentant élu.

284. L'une des personnes qui ont pris la parole a rappelé qu'une délégation du gouvernement était venue à Providenciales un an après les élections et avait profité de l'occasion pour prétendre que le Gouverneur s'était servi de ses pouvoirs pour entraver le développement. La population des îles avait notamment répondu à cette délégation que la Constitution n'était pas en vigueur depuis assez longtemps pour avoir pu faire la preuve de ses insuffisances. La délégation s'était plus tard rendue à Londres contre le gré de la population. Politiquement, économiquement et socialement, les gens n'étaient pas prêts pour l'indépendance. Le territoire n'avait pas eu l'occasion de faire la preuve qu'il était capable de gérer ses finances. Il ne possédait ni navires ni avions pour transporter les produits nécessaires à sa subsistance. Les habitants des îles Turques et ceux des îles Caïques étaient divisés. L'indépendance à un moment où le territoire n'était pas uni serait préjudiciable à l'intérêt véritable du pays. De plus, le territoire manquant à la fois de main-d'oeuvre qualifiée et de cadres, le passage à l'indépendance signifierait qu'il faudrait faire appel à des étrangers pour gérer les affaires du pays.

285. Il n'était ni bon ni équitable que seul le parti au pouvoir puisse utiliser l'unique station radiophonique (Radio Turks and Caicos) et que cette utilisation soit même interdite au parti de l'opposition. Cette personne espérait que l'on pourrait éviter des troubles, la question de l'indépendance pouvant mener à des actes de violence et de destruction.

286. Un autre intervenant a fait allusion aux difficultés financières qu'éprouvaient certains pays indépendants des Antilles comme à un exemple qui devait servir de leçon. Le cadeau de 25 millions de dollars E.-U. dont devait s'accompagner l'indépendance, et qui serait dépensé en l'espace de deux ans, n'était pas suffisant. Le territoire était contraint de faire appel à des cadres étrangers, parmi lesquels, notamment, le Directeur de l'école secondaire, les médecins, les magistrats et les avocats. Il ne possédait aucun navire marchand. Bien que l'heure de la réunion ait été mal choisie, car la plupart des habitants étaient soit au travail soit occupés ailleurs, cette personne était persuadée que 90 p. 100 de ceux qui étaient présents ne voulaient pas de l'indépendance.

287. Plusieurs des intervenants étaient, comme cette personne, d'avis que lorsqu'un pays devenait indépendant, il ne devait pas recourir à des emprunts. Il fallait qu'il puisse se tirer d'affaire tout seul. Or le territoire n'ayant pas de ressources ils considéraient qu'il n'était pas prêt pour l'indépendance. Certains, rappelant que Providenciales vivait de la pêche, craignaient que la société de traitement du poisson ne quitte l'île si le territoire devenait indépendant.

288. Une autre personne a dit que la question de l'indépendance était bien difficile à comprendre pour la plupart des habitants. Le territoire n'avait dû compter que sur lui-même, aussi loin que cette personne elle-même pouvait se souvenir en tout cas. L'autonomie interne lui paraissait préférable pour le territoire car celui-ci n'était pas prêt pour l'indépendance.

289. Plusieurs personnes ont pris la parole pour s'associer à ce rejet de l'indépendance.

290. Une autre personne a déclaré que le territoire avait besoin d'être développé. Le tourisme et l'industrie étaient des secteurs en déclin, et l'industrie de la pêche s'était effondrée. Le gouvernement disait qu'il n'y avait pas de rentrées de fonds et il ne possédait ni navires ni avions. On ne voyait pas comment le territoire pourrait supporter l'indépendance.

291. Un certain nombre de personnes craignaient que, si le pays devait s'acheminer vers l'indépendance, on en vienne à des actes de violence et de destruction.

292. La Directrice de l'école, pour sa part, a souligné qu'elle n'était pas une figure politique mais une fonctionnaire. Elle partageait le point de vue de tous ceux qui étaient contre l'indépendance immédiate. Elle était également de l'avis de ceux qui avaient parlé du manque d'enseignants. Elle pensait qu'un pays devait parvenir à la maturité par degrés, de la même façon que le processus d'enseignement. Il ne lui paraissait pas que le pays fût encore prêt pour l'indépendance.

293. M. Cox, représentant élu de la circonscription électorale, rappelant ce qu'un certain nombre de personnes avaient dit quelques instants auparavant, à savoir que la population ne comprenait pas ce qu'était l'indépendance, a déclaré que c'était bien là la preuve que la population n'était pas prête pour y accéder. En ce qui concernait la thèse du parti au pouvoir, selon laquelle le Royaume-Uni imposait l'indépendance au territoire, M. Cox croyait comprendre, bien qu'il ne se fût pas rendu à Londres, que la Grande-Bretagne partait du principe, et cela s'appliquait à tous les territoires sous sa dépendance, que si un territoire voulait la pleine autonomie interne, il devait accepter de devenir indépendant au bout de 18 mois. Dans ces conditions, M. Cox ne pouvait admettre que l'on dise que le Royaume-Uni imposait l'indépendance au territoire. Une autre personne a dit qu'elle ne voyait pas comment celui-ci pourrait être prêt dans deux ou trois ans. Il fallait importer les produits alimentaires des Bahamas et, comme il n'y avait pas d'exploitations agricoles sur les îles, la population serait mal en point si, par hasard, ces produits ne pouvaient pas parvenir jusqu'à elle. Il suffisait d'observer les conditions dans lesquelles se trouvait le territoire : on se rendrait nettement compte qu'il n'était pas prêt pour l'indépendance.

294. Selon une autre personne, il était clair, d'après les procès-verbaux des entretiens qui s'étaient tenus à Londres entre le parti de l'opposition PNP et le Gouvernement britannique, et entre ce dernier et le parti PDM au pouvoir, que le PDM n'avait pas demandé l'indépendance mais que le Gouvernement britannique avait insisté pour que les îles Turques et Caïques l'acceptent.

#### H. Rencontre avec le Ministre principal et des membres du People's Democratic Movement

295. Le 20 avril 1980, la Mission a rencontré M. McCartney, ministre principal, et d'autres membres du PDM, parmi lesquels M. Skippings, ministre de la santé publique, de l'éducation, du bien-être et de l'administration locale; M. Astwood, ministre des travaux et services publics et du travail; M. Maguire, ministre du tourisme et du développement des industries et des ressources naturelles; M. Williams, secrétaire aux finances; M. James; et M. Earl Ingham. Le Président de la Mission a exprimé les remerciements de celle-ci pour l'aide et les moyens matériels mis à sa disposition pour l'accomplissement de sa tâche. Au cours de réunions publiques, les membres de la Mission ont constaté que le public désirait sincèrement être informé de tous les aspects du processus évolutif que traversaient les îles et ils ont exprimé l'espoir que de nouvelles occasions leur seraient offertes de connaître l'opinion des habitants durant leur séjour sur les trois autres îles où ils devaient se rendre. La Mission serait heureuse de recevoir des renseignements complémentaires, par exemple les données relatives au nombre d'élèves inscrits dans les écoles, tant primaires que secondaires, les chiffres et les statistiques concernant le monde du travail et la main-d'oeuvre et les grandes lignes du plan éventuel de développement économique et social des îles.

296. M. Maguire a dit que la Constitution actuelle était anachronique dans quatre domaines. En premier lieu, elle stipule que toutes les questions financières sont du ressort du Secrétaire aux finances, qui agit sous l'autorité directe du Gouverneur. La première modification à y apporter était d'instituer un ministère des finances qui soit directement responsable des recettes et des dépenses du territoire. Le deuxième domaine était celui de la défense des îles, notamment à l'égard du trafic des stupéfiants et de la pêche illégale. Le Royaume-Uni s'était montré incapable d'assurer aux îles une défense convenable. Si le Gouvernement britannique, en la personne du Gouverneur, était responsable de la défense, il devait savoir assumer ses responsabilités. Le troisième domaine était celui de la sécurité interne, qui laissait beaucoup à désirer. Si les demandes renouvelées présentées au Gouverneur par les représentants élus de la population ne conduisaient pas à l'adoption de mesures concrètes susceptibles d'améliorer la sécurité interne, l'unique recours serait de modifier les dispositions de la Constitution à ce sujet. La Puissance administrante devait assumer ses responsabilités ou les abandonner au gouvernement du territoire. Le quatrième domaine était celui de la politique économique du gouvernement. Le Gouvernement du Royaume-Uni, par exemple, était apparu déterminé à décourager les sociétés périphériques, les banques internationales et les promoteurs d'investir dans les îles en refusant d'accorder des concessions douanières au-delà des dix premières années, tandis que les Gouvernements des Bahamas, de la République dominicaine, de la Jamaïque et d'Haïti avaient offert des concessions d'une durée de 35 ans. Afin de permettre aux îles d'élaborer une politique économique et de développement viable, une nouvelle Constitution devait prévoir le transfert au gouvernement local de la plupart des responsabilités connexes.

297. M. James et M. Skippings ont l'un et l'autre donné de plus amples détails sur les points soulevés par M. Maguire. M. Skippings a souligné que la Constitution actuelle ne reconnaissait pas au gouvernement local le pouvoir de formuler et d'adopter des textes législatifs de sa propre autorité. S'il avait ce pouvoir, il aurait déjà pu élaborer des textes conçus pour améliorer la situation sociale des îles, y compris notamment le montant des pensions, la sécurité sociale, les questions relatives à l'immigration et le chômage.

298. M. Maguire a déclaré que l'indifférence manifeste du Gouvernement du Royaume-Uni à l'égard du territoire était attestée par le changement souvent trop fréquent de gouverneur, par la lenteur des mesures prises en réponse aux demandes du gouvernement local et par l'inexpérience de certains des gouverneurs. Si on avait dit à la Mission que l'administration des îles Turques et Caïques occupait un rang prioritaire parmi les préoccupations du Gouvernement britannique, elle s'apercevrait que ce n'était pas le cas. Les Caraïbes étaient le cadre d'une sévère concurrence; si une décision pouvait être prise en deux ou trois jours aux Bahamas, le Gouvernement des îles Turques et Caïques ne saurait tolérer qu'il y faille deux ou trois ans. C'est la population des îles, non quelque fonctionnaire londonien, qui devait détenir le pouvoir.

299. M. James a insisté sur les besoins énormes des îles au cours de la période préalable à l'indépendance et a demandé au Comité spécial d'inviter le Gouvernement du Royaume-Uni à aider la population à devenir autosuffisante et à être en mesure de gérer ses propres affaires.

300. M. Maguire a dit que, entre autres choses, il n'y avait rien de prévu pour la pêche, que les aéroports ne répondaient pas aux recommandations de l'OACI et qu'aucun port ne remplissait les conditions requises. Le gouvernement envisageait de réactiver l'industrie du sel. Si c'était possible grâce aux techniques modernes, avec le tourisme et la pêche en sus, le pays pourrait probablement faire d'énormes progrès. Le creusement d'un port en eau profonde s'imposait d'urgence.

301. M. Skippings a dit que les Caïques du Nord et du milieu étaient les îles qui se prêtaient le mieux à l'agriculture. Il avait été démontré que la production de fruits et de légumes y était possible avec un réseau d'irrigation suffisant.

302. M. Maguire a dit que le Royaume-Uni n'avait pas fourni les moyens financiers nécessaires pour tous les projets qui s'imposaient; les îles gagneraient peut-être à devenir indépendantes. En réponse à une question, M. Maguire a dit que le PNUD avait établi un plan directeur pour la mise en valeur de Salt Cay, de la Grande Turque, de la Caïque du Sud et de Providenciales. Le PNUD avait notamment recommandé la construction d'un aéroport sur cette dernière île et l'exécution, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, d'une étude hydrologique des îles. L'Organisation des Nations Unies devait avoir consacré des sommes considérables à faire des recommandations et des plans précis en vue du développement. Cependant, le Gouvernement du Royaume-Uni les avait souvent ignorés et ne leur avait pas donné de suite positive.

303. M. Skippings a dit que, depuis le début des années 70, environ quatre planificateurs de l'Organisation des Nations Unies avaient travaillé sur la Grande Turque dans le cadre de contrats d'un ou de deux ans et avaient élaboré un certain nombre de plans de zonage pour l'utilisation des sols. Ils avaient présenté leur plan de construction d'un aéroport sur l'île de Providenciales; le service local chargé de la planification et du développement l'avait approuvé et adopté ainsi que le Conseil exécutif et le gouvernement. Le Gouvernement du Royaume-Uni affirmait maintenant que le plan devait être modifié en raison du manque de fonds.

304. M. McCartney a dit que c'était en raison de la négligence manifeste de la Puissance administrante à assumer ses responsabilités que la population des îles avait le sentiment de n'avoir plus d'autre choix que l'indépendance. Il priait la Mission de rendre compte de tout ce qu'elle avait vu et entendu. La population des

îles n'avait pas réussi à obtenir l'aide du Gouvernement du Royaume-Uni. La Mission ne pourrait pas davantage le persuader de faire quoi que ce soit pour les îles. Le Gouvernement du Royaume-Uni affirmait aider ses dernières colonies à se préparer à l'indépendance, mais ce n'était pas vrai.

305. En réponse à une question, M. Maguire a dit que, 18 mois environ auparavant, une liste complète des coûts estimatifs de divers projets s'élevant à 40 millions de dollars des Etats-Unis environ avait été adressée dans le cadre d'un plan quinquennal de développement. La British Development Division in the Caribbean avait approuvé le plan quinquennal de développement présenté par le gouvernement.

#### I. Visite à la Caïque du milieu

306. La Mission est arrivée à la Caïque du milieu le matin du 21 avril. Elle a visité les deux écoles primaires et l'apponement de la liaison entre la Caïque du Nord et la Caïque du milieu. La Mission, qui était accompagnée de M. Skippings, ministre principal adjoint et ministre de la santé publique, de l'éducation, du bien-être et de l'administration locale, a été accueillie dès son arrivée par M. Douglas Taylor, commissaire de district adjoint. Elle a tenu l'après-midi même dans l'une des écoles, une réunion publique, à laquelle ont assisté plus de 100 personnes.

307. Le premier intervenant, M. Robert Hall, candidat du PNP aux élections générales prochaines, a dit que le territoire avait besoin de développement, notamment dans les domaines de l'infrastructure, des routes, des communications et des transports. Il fallait de meilleures écoles. La population connaissait donc des temps difficiles, mais il ne croyait pas que, pour réaliser ces objectifs, il fût nécessaire de réaliser l'indépendance pour le moment. La population escomptait et espérait que les relations que le territoire entretenait actuellement avec le Gouvernement du Royaume-Uni se poursuivraient et s'amélioreraient au long des années. Elle avait d'abord été conduite à croire que l'indépendance lui était imposée et beaucoup estimaient que, dans ces conditions, autant valait l'accepter mais, en général, la population ne pensait pas que le temps était encore venu. La population s'était ensuite rendue compte que l'indépendance ne lui était pas imposée et, à l'heure des élections, elle la rejeterait. Un accord général se faisait dans l'île pour repousser cette solution.

308. Plusieurs personnes avaient appuyé les propos de l'orateur et la majorité de l'assistance avait exprimé son approbation à main levée.

309. Le Président, faisant état de la visite que la Mission venait d'effectuer aux deux écoles et notant qu'elle avait été favorablement impressionnée par la manière dont les professeurs s'exprimaient et par la vivacité, l'intelligence et la bonne santé des enfants, a invité le public à donner son avis sur la situation de l'enseignement dans l'île.

310. Plusieurs personnes ont dit que les parents dont les enfants devaient aller à l'école secondaire de la Grande Turquie, éprouvaient des difficultés dues au coût des transports, à la difficulté de trouver un hébergement approprié sur la Grande Turquie et à leur incapacité de subvenir à l'entretien de leurs enfants, qui étaient souvent contraints d'interrompre leur formation secondaire. Il préféraient qu'il y ait des professeurs d'enseignement secondaire dans l'île même.

311. Une femme qui avait travaillé pendant un an dans les écoles de la Caïque du Sud a dit que les instituteurs se consacraient à leur tâche avec zèle et dévouement. Elle a souligné que la formation culturelle et professionnelle était reléguée à l'arrière-plan. Certains enfants peu faits pour le travail proprement scolaire tireraient profit d'autres connaissances (cuisine, couture, tressage de paniers) qui pouvaient être utiles à la population. Ceux des autochtones qui étaient qualifiés en ces domaines, qu'ils sachent ou non lire et écrire, devaient trouver une place dans l'enseignement afin de transmettre leur savoir aux enfants afin de les aider plus tard à gagner leur vie. Il fallait donner une plus grande importance aux aspects culturels avant qu'ils se perdent à jamais.

312. Un autre intervenant a dit que la délégation gouvernementale qui s'était rendue à Londres avait demandé l'autonomie interne, mais n'avait ni sollicité ni exigé l'indépendance. Il était temps de se lever pour défendre "la paix, le progrès et le bonheur". S'il jouissait de l'autonomie interne, le territoire serait mieux à même de former ses enseignants à l'étranger et n'aurait pas à les faire venir de l'étranger. Alors que d'autres pays luttent pour l'indépendance, le Gouvernement du Royaume-Uni "nous l'accordait de force". Le peuple devait accepter l'indépendance.

313. L'intervenant suivant a dit qu'aucun pays n'avait besoin de l'indépendance quand son économie était sur le déclin et que l'économie du territoire n'avait cessé de se dégrader, sans aucun redressement en vue. Il a accusé le gouvernement de mauvaise gestion et s'est déclaré hostile à une marche vers l'indépendance sous la direction du parti au pouvoir.

314. M. Skippings, ministre principal et ministre de la santé publique, de l'éducation, du bien-être et de l'administration locale, a déclaré qu'il semblait y avoir un certain malentendu sur le mandat de la Mission, qui était d'observer les conditions politiques, économiques, sociales et éducationnelles du territoire et de s'informer des opinions et des vœux de la population. Parlant en qualité de Ministre de la santé publique, de l'éducation, du bien-être et de l'administration locale, il a déclaré être au courant d'un grand nombre de doléances, même si quelques-unes seulement avaient été citées. Pour ce qui concernait l'économie, c'était la première fois dans l'histoire du territoire que le gouvernement avait été en mesure d'équilibrer son budget et n'avait pas eu besoin de subvention. Pour ce qui concernait les conditions politiques, économiques et sociales, M. Skippings a dit que le développement était inexistant dans tous les domaines et il a souligné qu'il incombait au Gouvernement du Royaume-Uni de veiller à ce que le territoire soit parfaitement préparé. Il a ajouté que le précédent gouvernement, qui était maintenant dans l'opposition, avait fait modifier la Constitution, mais ne l'avait pas améliorée. Aux entretiens de Londres, le PDM avait demandé un délai de cinq à dix ans avant la proclamation de l'indépendance, et l'opposition, un délai de quatre ans.

315. Le Ministre principal adjoint a ensuite parlé du manque d'infrastructure, notamment d'un port en eau profonde, ce qui obligeait à relier les îles par voie aérienne - mode de transport trop coûteux, notamment pour les îles périphériques. Il a ajouté que les réseaux de téléphone, d'électricité et d'adduction d'eau étaient peu développés et constituaient un luxe inaccessible pour une grande partie de la population du territoire. Il a attiré l'attention de la Mission sur le fait que bien souvent, les dispensaires manquaient de médicaments et de médecins, que même l'aspirine faisait défaut. Les malades mouraient parfois faute de moyens appropriés

à l'hôpital général de la Grande Turquie, avant que le médecin ait pu les faire transporter aux Bahamas ou à la Jamaïque. Sur la plupart des îles, le Gouvernement du Royaume-Uni n'offrait d'autres emplois que ceux du programme de travaux d'assistance, dans le cadre duquel un certain nombre d'habitants recevaient environ 27 dollars E.U. pour trois jours de travail. Au cours des entretiens de Londres, le Gouvernement du Royaume-Uni avait informé la délégation du territoire que, si celui-ci n'acceptait pas l'indépendance, le montant actuel de l'assistance serait réduit de plus de moitié. En d'autres termes, les personnes bénéficiant du programme de travaux d'assistance trois jours par semaine seraient employées encore moins longtemps. Le Gouvernement du Royaume-Uni avait négligé l'agro-industrie sur les Caïques du Nord et du milieu. En ce qui concerne la situation de l'enseignement, bien des parents ne pouvaient, faute d'argent, envoyer leurs enfants à l'école secondaire, même s'ils avaient été reçus à l'examen de passage. Le Gouvernement britannique ne considérait pas la formation professionnelle comme une priorité. Le PDM avait su adjoindre aux écoles secondaires de la Grande Turquie et de la Caïque du Sud des ailes réservées à l'enseignement professionnel. Les bourses d'études supérieures étaient peu nombreuses. Ce n'est qu'après l'accession à l'indépendance que le territoire pourrait régler lui-même ces questions.

316. M. Taylor, commissaire de district adjoint, a dit que la réunion n'avait pas de caractère politique et que ceux qui refusaient l'indépendance ne savaient pas ce qu'ils voulaient. Après 350 ans, le territoire était encore dépourvu d'infrastructure. Le PDM lui apporterait l'indépendance et le ferait démarrer. Il a exprimé l'opinion que l'Organisation des Nations Unies devait aider le territoire à se développer.

317. M. Hall, candidat du PNP, a nié avoir eu l'intention de donner à la réunion un tour politique. Il convenait avec le Ministre principal adjoint qu'il y avait des obstacles insurmontables, mais il ne croyait pas qu'il fallût tout attendre du Royaume-Uni. Il reconnaissait les besoins du territoire en matière d'agriculture et soulignait que le Secrétaire parlementaire pouvait jouer un rôle constructif. Dans le domaine budgétaire, le montant de la location des bases était l'unique recette assurant l'équilibre du budget. M. Hall se demandait ce qui arriverait en 1981 et après quand les recettes en cause seraient moins élevées ou même supprimées. Il demandait que l'Organisation des Nations Unies invite le Royaume-Uni à aider le territoire à se développer plus complètement et à améliorer le niveau de vie de la population. Il soulignait toutefois qu'il appartenait à la population de se prononcer pour ou contre l'indépendance.

#### J. Visite à Salt Cay

318. La Mission est arrivée sur l'île de Salt Cay, dont la population est de 350 habitants, le matin du 22 avril 1980. Elle était accompagnée de M. Astwood, ministre des travaux et des services publics et du travail, et a été accueillie par M. Leon Wilson, représentant élu. La Mission a visité l'école, qui compte 32 élèves (dont 24 au jardin d'enfants), et l'emplacement de l'ancienne usine de production de sel, fermée en 1960 à la suite de la nationalisation de l'industrie du sel par le Royaume-Uni, la même année, mesure qui la rendait commercialement non rentable.

319. M. Wilson, prenant la parole le premier, a fait un bref historique du déclin de l'industrie du sel et a ajouté que, faute d'une industrie de remplacement, l'économie de l'île avait connu une récession préjudiciable au bien-être des habitants. Le programme gouvernemental de travaux d'assistance constituait, avec un salaire de 36 dollars des Etats-Unis toutes les deux semaines, l'unique source

d'emploi et de revenu pour beaucoup de gens. Beaucoup de doléances avaient été présentées au Gouverneur concernant cette situation déplorable, mais rien n'avait été fait.

320. L'île comptait beaucoup d'excellents pêcheurs et il était prouvé qu'une industrie de la pêche serait viable et pourrait résoudre le problème du chômage. Cependant, l'unique port desservant l'île n'était pas assez profond pour accueillir des navires du tonnage nécessaire à la navigation parmi les îles, où la mer était plus grosse et les vents plus forts que vers les Caïques. La profondeur du port, qui atteignait de deux à trois mètres, était également insuffisante pour les bâtiments chargés de combustible et d'autres marchandises d'une importance vitale pour l'île. La population ne disposait que d'une seule vedette à moteur, en service depuis près de 20 ans, pour le transport des voyageurs et des marchandises entre Salt Cay et la Grande Turque. Le transport entre les îles devait être assuré par un navire plus solide et plus fiable. Un seul poste téléphonique desservait toute la population (350 personnes) ce qui s'était révélé insuffisant à plusieurs reprises. Le service téléphonique était déplorable, mais il fallait en acquitter le prix, qu'il fonctionnât ou non. Quelques jours avant la visite de la Mission, l'île avait été coupée du monde extérieur. La piste de l'aéroport, sans revêtement en dur, n'était pas entretenue. Le Gouvernement du Royaume-Uni avait affecté des crédits à sa remise en état, mais le matériel faisait défaut. Il en allait de même des routes. L'île n'avait ni eau courante ni électricité. Le gouvernement avait en vain tenté, au cours des trois dernières années, de convaincre le Gouvernement du Royaume-Uni que l'électricité n'était pas un luxe. Etant donné le prix élevé du pétrole pour l'éclairage, l'électricité reviendrait probablement moins cher. Les moyens de transport se limitaient à un seul camion, utilisé pour conduire les travailleurs sur les différents chantiers du programme de travaux d'assistance. Il était aussi nécessaire de préserver les sites historiques du territoire, y compris l'ancien siège du gouvernement et les ruines de l'ancienne Chambre. Ces sites devraient être desservis par des routes en bon état et d'autres installations seraient nécessaires pour attirer et accueillir les touristes. Les équipements récréatifs étaient à peu près inexistantes et, par suite, la population s'ennuyait.

321. L'intervenant suivant a déclaré que des bruits avaient circulé concernant l'accession du territoire à l'indépendance, mais que l'acceptation par le gouvernement des conditions générales dans lesquelles elle se ferait n'avait pas été officiellement annoncée avant le 5 janvier. Selon lui, le territoire n'était pas encore prêt pour l'indépendance. Il n'y avait pas d'industrie, pas de représentants qualifiés des professions libérales, notamment ni médecins ni juristes. Personne n'y était en mesure de conduire le pays à l'indépendance. L'intervenant se demandait si c'était l'habitude du Royaume-Uni de rendre indépendants de force ses territoires dépendants.

322. Une troisième personne a dit que différents groupes proches du Gouvernement du Royaume-Uni avaient visité le territoire dans le passé, mais que ces visites n'avaient produit aucun résultat. Il souscrivait à la déclaration de leur représentant élu et espérait qu'avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies quelque chose pourrait être fait. Abordant le problème de l'indépendance, il a précisé qu'il avait vécu 13 ans aux Bahamas et qu'il avait constaté les progrès remarquables accomplis depuis l'indépendance de ce pays. Il estimait que le territoire aurait dû devenir indépendant trois ou quatre ans plus tôt et appelait la population à appuyer cette option.

323. En réponse à l'intervenant précédent, qui avait dit que personne n'était capable de diriger le pays, M. Astwood, ministre des travaux et des services publics et du travail, a déclaré que le problème n'était pas le manque de dirigeants, mais le manque de fonds. Les membres du gouvernement étaient assez instruits pour administrer le territoire. Seule faisait défaut l'infrastructure économique.

#### K. Deuxième visite à la Grande Turquie

324. Le 22 avril 1980, la Mission a visité l'école secondaire de la Grande Turquie qui est l'une des deux écoles secondaires du territoire dispensant un enseignement qui comporte un cycle d'études de cinq ans conduisant au Certificat de fin d'études secondaires (examen du niveau "0"). Le directeur a fait savoir à la Mission que récemment, le taux d'échecs avait été extrêmement élevé, ce qui tenait, à son avis, aux conditions existant dans les écoles primaires, au manque d'intérêt des élèves et à l'accroissement du niveau de vie mais qu'il espérait que cette situation pourra être améliorée. A l'heure actuelle, l'anglais et les mathématiques sont des disciplines obligatoires et il est prévu de rendre également obligatoire l'étude de l'espagnol. Les élèves qui ont réussi l'examen de niveau "0" doivent actuellement se rendre aux Bahamas pour poursuivre leurs études. On espère, toutefois, que l'école sera en mesure de mettre en place un cours de niveau "A" d'ici deux à trois ans. Le directeur a ajouté que l'école dispense également des cours de formation professionnelle en menuiserie, dessin industriel, économie domestique, cuisine, sténographie et couture. L'école est dotée d'une bibliothèque de prêt et d'un atelier bien équipé mais il a été signalé à la Mission qu'il est difficile d'obtenir des fournitures.

#### L. Rencontre avec le premier Secrétaire, l'Attorney General et le Secrétaire aux finances

325. Le 22 avril 1980, la Mission a rencontré le premier secrétaire, M. Reardon, l'Attorney General, M. Bradley et le secrétaire aux finances, M. Williams. Le Président de la mission leur a exprimé ses remerciements et a déclaré qu'il serait utile qu'ils donnent leur avis à la Mission au sujet de l'administration du territoire. Les documents de l'Organisation des Nations Unies contiennent des renseignements généraux sur le mode de gestion des finances publiques mais la Mission aimerait avoir des précisions sur l'aspect pratique et humain de cette question. Par exemple, dans quelle mesure pouvaient-ils autoriser des dépenses et quelles étaient les questions qui relevaient exclusivement du gouvernement?

326. M. Reardon a déclaré qu'en tant que Premier Secrétaire, il dirige également la fonction publique. Il a expliqué à la Mission que la fonction publique comprend au total 500 postes permanents dont certains étaient vacants et seraient pourvus par des autochtones. Sur l'ensemble des postes actuellement pourvus, environ 400 postes sont occupés par des autochtones et 36 seulement par des étrangers, principalement originaires des Caraïbes. Une douzaine de ressortissants britanniques occupent des postes exigeant une qualification technique ou spécialisée (médecins, ingénieurs, avocats). Deux ressortissants britanniques occupent des postes à enseignant. Le personnel originaire des Caraïbes occupe principalement des fonctions dans l'enseignement secondaire et sont tous diplômés d'une université ou d'une école normale des Caraïbes. Les nominations dans la fonction publique relèvent du Conseil consultatif de la fonction publique, dont les membres sont nommés par le Gouverneur en consultation avec le Ministre principal. Le

Conseil est un organisme essentiellement apolitique et, en tant que tel, peut s'acquitter de ses fonctions sans ingérence politique. Le Conseil consultatif de la fonction publique est responsable des nominations à tous les postes et des licenciements à l'exception d'un ou deux postes de rang élevé qui relèvent encore exclusivement du Secrétaire d'Etat du Royaume-Uni. Néanmoins, à ce stade avancé de l'évolution constitutionnelle, les nominations aux postes essentiels (par exemple, celui de secrétaire permanent auprès d'un ministre) ne sont faites qu'après consultation du Ministre principal et de ses collègues, pour assurer de bons rapports entre les fonctionnaires et les ministres. Les nominations dans la police sont régies par des dispositions particulières et sont du ressort exclusif du Commissaire de police et non du Conseil consultatif de la fonction publique. Ainsi, le Commissaire peut recruter et licencier du personnel, suivant les besoins. Cette pratique est habituelle au sein de toute force de police disciplinée. Il existe une association de fonctionnaires dotée d'un comité exécutif restreint avec lequel le Premier Secrétaire examine de temps à autre, des questions intéressant la fonction publique; les membres du Comité exécutif peuvent appeler son attention sur des problèmes dont il n'a peut-être pas eu connaissance. M. Reardon a ajouté que tous les fonctionnaires permanents peuvent, à tout moment, avoir une entrevue avec lui.

327. En réponse à une question concernant la raison pour laquelle des postes demeuraient vacants dans la fonction publique, M. Bradley a déclaré que le gouvernement du territoire n'était pas en mesure de verser des traitements comparables à ceux du secteur privé. Certains jeunes étaient envoyés à l'étranger pour y acquérir une formation à condition de travailler dans la fonction publique du territoire à leur retour pendant un certain temps, mais parfois ils ne revenaient pas au pays et cette condition n'est pas remplie.

328. M. Williams a déclaré que le budget du territoire est établi après que la British Development Division (Division britannique pour le développement) des Caraïbes a réalisé une étude budgétaire dans les îles. Lorsque les agrégats ont été arrêtés, un rapport sur l'étude budgétaire que le Gouvernement des îles Turques et Caïques et la British Development Division ont approuvé, est présenté au Foreign and Commonwealth Office à Londres. Celui-ci donne alors l'autorisation d'établir des prévisions budgétaires. Après que le Conseil exécutif a approuvé les prévisions, celles-ci sont soumises au Foreign and Commonwealth Office et examinées par le Comité des finances du Ministry of Overseas Development et leur décision est communiquée au gouvernement du territoire. Si cette décision est favorable, le gouvernement soumet le budget au Conseil législatif et l'ouverture de crédits pour l'exercice budgétaire doit alors être approuvée. Si des ressources supplémentaires sont nécessaires, le gouvernement du territoire doit demander des crédits à l'avance au Gouvernement britannique.

329. Le Président de la Mission a déclaré que d'après les explications qui venaient de lui être données, les finances du territoire reposent donc sur des prévisions budgétaires et sur d'éventuels crédits supplémentaires.

330. M. Williams a déclaré que c'était effectivement la procédure suivie. Jusqu'au dernier exercice, une partie des dépenses renouvelables avait été financée grâce aux subventions du Royaume-Uni mais, depuis lors, elles sont financées entièrement à l'aide de ressources locales. Au cours des deux ou trois dernières années, on a enregistré un excédent du budget de fonctionnement. Il a expliqué que les recettes fiscales locales proviennent principalement de la

perception de droits de douane et de la vente de timbres-poste et de pièces de monnaie. La vente et la location de terrains ainsi que le droit de timbre sur la cession de terrains sont également des sources de revenus importantes. A partir du 1er janvier 1978, le gouvernement a commencé à percevoir une redevance pour la location des bases militaires des Etats-Unis. Le premier versement de ce loyer n'a été reçu qu'en 1979 si bien qu'il a été considéré en quelque sorte comme une rentrée de fonds inattendue. Le montant du loyer sera réduit après 1980 en raison de la fermeture de la station de la Garde côtière des Etats-Unis.

331. Le Président, notant que les importations du territoire étaient évaluées à environ 6 millions de dollars des Etats-Unis et ses importations à 600 000 dollars des Etats-Unis, a souhaité savoir comment était assuré l'équilibre de la balance des paiements.

332. M. Williams a déclaré que l'écart était comblé par les invisibles, par exemple, les envois de fonds de l'étranger et les salaires versés à la centaine d'autochtones employés dans les bases des Etats-Unis. En conséquence, le territoire n'a pas vraiment de problème de balance des paiements.

333. A propos du financement du développement, M. Williams a déclaré que les dépenses d'équipement inscrites au budget sont entièrement financées par l'aide au développement du Royaume-Uni. Le gouvernement doit maintenir les dépenses à un niveau très élevé, principalement pour développer l'infrastructure et pour fournir des emplois jusqu'à ce que le secteur privé participe plus largement au développement. L'aide au développement atteint environ 1 million de livres par an, ce qui ne suffit ni à financer tous les travaux de développement de l'infrastructure nécessaires ni à fournir des emplois à tous les insulaires.

334. M. Reardon a estimé que l'une des principales difficultés tient au fait que le territoire ne peut pas utiliser toute l'aide au développement qu'il reçoit. Depuis 1974, il a enregistré des excédents chaque année, sauf pour l'exercice 1979-1980, au cours duquel il a pu dépenser toute l'aide au développement qui lui a été versée.

335. M. Williams a expliqué qu'un des principaux obstacles à cet égard était le manque de moyens de transport maritimes et le fait que, sauf dérogation, l'aide britannique est accordée à condition que tous les articles nécessaires au développement des îles soient achetés au Royaume-Uni, ce qui entraînait souvent un délai de livraison de plusieurs mois. Pour bénéficier d'une assistance, il faut également répondre à d'autres critères notamment en ce qui concerne le nombre de créations d'emplois. Les autres obstacles principaux tiennent, entre autres, au manque de routes et à l'absence de certaines machines et pièces de matériel lourd.

336. En réponse aux questions de la Mission sur certaines propositions de développement qui ont, selon les ministres, fait l'objet du veto du Royaume-Uni, M. Williams a déclaré qu'en 1979, lorsque la British Development Division a effectué son étude budgétaire, une liste de projets de développement portant sur un montant total de près de 40 millions de dollars des Etats-Unis a été établie. Certes, le gouvernement du territoire ne s'attendait pas à obtenir tous les crédits nécessaires en cinq ans, mais il avait espéré que l'aide au développement dépasserait un million de dollars des Etats-Unis par an. Après le changement de

gouvernement au Royaume-Uni, le montant de l'aide prévue a considérablement diminué, ce qui explique notamment le fait que les projets n'ont pas encore été tous approuvés. En outre, la British Development Division a refusé quelques projets pour des raisons techniques. Certains projets peuvent également être repoussés pour d'autres raisons - par exemple, un projet non productif pourrait constituer une charge trop lourde pour le budget de fonctionnement du territoire ou un autre projet peut être jugé plus favorable au développement de l'économie.

337. De manière générale, dans un territoire composé de plusieurs îles, l'aide au développement est répartie entre les différentes îles et entre les divers secteurs. L'un des principaux obstacles tient au fait que les ministres souhaitent faire en sorte que le territoire ne dépende plus des subventions du Royaume-Uni pour le financement de son budget ordinaire. Certains projets ont été refusés parce que les dépenses de fonctionnement ont été jugées trop élevées : dans ce cas, il faut soit obtenir des ressources fiscales locales supplémentaires, soit renoncer à l'aide prévue pour ce projet. Par exemple, le territoire peut prendre en charge les dépenses de fonctionnement d'une école, mais il serait insensé de construire quatre écoles au cours d'une année donnée, si le gouvernement veut maintenir un budget en équilibre. M. Williams a expliqué que ces questions sont débattues lors de réunions entre le Conseil exécutif et une équipe de la British Development Division qui se rend normalement dans le territoire trois fois par an.

338. Au sujet de la question de savoir si le gouvernement du territoire a signalé au Royaume-Uni qu'il serait plus avantageux d'acheter le matériel nécessaire pour le développement aux Etats-Unis, M. Williams a répondu qu'il s'efforçait de faire accepter cette idée depuis des années mais qu'actuellement, pour obtenir une dérogation à ce sujet, le Gouvernement des îles Turques et Caïques doit prouver que les marchandises ne sont pas disponibles au Royaume-Uni ou qu'elles peuvent être achetées aux Etats-Unis à un coût sensiblement inférieur. Les investisseurs privés peuvent évidemment acheter leur matériel là où ils le souhaitent. Outre les restrictions imposées au sujet de l'utilisation de l'aide au développement, le gouvernement du territoire n'est pas autorisé, puisque le territoire était placé sous la dépendance du Royaume-Uni et subventionné par lui, à conclure des accords bilatéraux avec d'autres gouvernements ou des organisations internationales pour financer les projets de développement, à l'exception de la Banque de développement des Caraïbes, dont le territoire est membre, du Fonds européen de développement et du Programme des Nations Unies pour le développement. Les îles Turques et Caïques ne sont pas membres de la Communauté des Caraïbes. L'assistance du PNUD a porté sur l'aménagement du territoire. Le PNUD a contribué à l'établissement de plans directeurs pour toutes les îles que le Département de l'aménagement du territoire utilise actuellement. Le Département s'occupe de l'utilisation des sols et ne constitue pas un organisme de planification au sens large du terme.

339. Le Royaume-Uni a représenté le territoire au sein du Groupe des Caraïbes pour la coopération en matière de développement économique créé par la Banque mondiale et lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. Lors de conférences internationales, le Royaume-Uni a généralement demandé aux territoires placés sous sa dépendance s'ils souhaitaient envoyer un observateur qui accompagnerait la délégation du Royaume-Uni.

340. Un membre de la Mission a fait observer que comme le territoire est un archipel, sa zone économique maritime aurait une importance vitale à l'avenir. Il a demandé si des mesures ont été prises pour résoudre les problèmes susceptibles d'entraîner des conflits avec des pays voisins, en faisant valoir qu'il était préférable de régler ces questions avant l'indépendance.

341. M. Bradley a déclaré que les problèmes concernant le droit de la mer appartiennent à deux catégories : premièrement, les questions relatives aux eaux territoriales qui, aussi bien pour le territoire que pour le Royaume-Uni, s'étendent à trois milles des côtes, et deuxièmement, les questions touchant à la zone économique maritime. En 1978, la zone s'étendant jusqu'à 200 milles des côtes avait été déclarée "zone de pêche", dans laquelle le gouvernement du territoire exercerait un droit exclusif de contrôle sur toutes les activités de pêche. Des dispositions ont été prises pour séparer, en traçant une ligne médiane, les zones de pêche respectives des pays limitrophes. M. Bradley s'est déclaré convaincu qu'à mesure que le droit de la mer se développerait, la zone de pêche serait utilisée comme base pour d'autres droits économiques, notamment ceux qui ont trait au plateau continental. Des dispositions ont été prises dans ce sens et d'autres mesures, comme l'établissement d'une zone économique exclusive ou d'un site réservé d'exploitation des ressources minérales de 200 milles, seront certainement adoptées parallèlement aux mesures prises par le Royaume-Uni et d'autres territoires placés sous sa dépendance.

342. M. Bradley a également répondu à plusieurs questions de membres de la Mission concernant la législation en cours d'élaboration. Il a cité, parmi les projets de lois qui seraient présentés au Conseil législatif à sa prochaine session, un amendement à l'Encouragement of Development Ordinance /Décret sur la promotion du développement/, qui porterait de 10 à 35 ans la période pendant laquelle les nouveaux investisseurs étrangers bénéficieraient d'exemptions et de réductions de droits de douane et un projet de loi concernant l'indemnisation des accidents de travail. Le Conseil exécutif a déjà approuvé ou doit approuver d'autres projets de loi établissant un code du travail équitable ou définissant la procédure de règlement des conflits du travail, avant qu'ils ne soient présentés au Conseil législatif.

#### M. Visite à la Caïque du Nord

343. Le 23 avril, la Mission a visité l'île de la Caïque du Nord, où elle a inspecté plusieurs établissements d'enseignement, dont une école primaire à Bottle Creek et l'école secondaire du premier cycle de la Caïque du Nord. Elle a ensuite tenu deux réunions publiques à Bottle Creek et à Kew. La Mission était accompagnée, entre autres, par le Ministre des travaux et services publics et du travail, M. Astwood, par les membres du Conseil législatif de la Caïque du Nord et par le District Assistant /Assistant de district/.

344. Il a été signalé à la Mission que 110 élèves étaient inscrits à l'école secondaire du premier cycle de la Caïque du Nord qui assure des cours portant sur les trois premières classes de l'enseignement secondaire. La plupart des élèves achèvent leurs études à l'une des deux écoles assurant un cycle d'enseignement secondaire complet. L'école dispose d'un atelier de menuiserie et d'un centre d'artisanat, mais le matériel est insuffisant.

## 1. Réunion publique à Bottle Creek

345. Lors de cette réunion, neuf orateurs tous résidant dans l'île, dont deux représentant respectivement le PDM et le PNP, ont fait connaître leur opinion à la Mission.

346. Le premier orateur a dit que bon nombre d'insulaires étaient déçus par les principaux membres du gouvernement qui, selon lui, avaient négocié la question de l'indépendance avec le Royaume-Uni à l'insu de la population et sans avoir obtenu son assentiment. Il a déclaré que les seules personnes qui étaient pour l'indépendance étaient celles qui étaient favorisées par le PDM. Il a déclaré que la majorité de la population était catégoriquement opposée à l'indépendance tant que le territoire ne pouvait pas subvenir lui-même à ses besoins et dépendait des subventions du Royaume-Uni. Il a prédit que le parti au pouvoir, le PDM, qui, selon lui, avait dilapidé les ressources financières du territoire et n'avait rien fait pour supprimer le chômage, ne remporterait pas les prochaines élections.

347. Quatre des orateurs suivants ont exprimé leur accord avec l'orateur précédent. Un des orateurs a estimé que la liberté et la justice régnaient sous l'administration britannique et s'est déclaré convaincu que les autorités du Royaume-Uni agissaient comme elles le devaient. Un autre orateur a dit que la population n'était pas encore prête à accéder à l'indépendance parce que quelques insulaires seulement possédaient une formation politique.

348. M. Danny Williams, le représentant élu de Bottle Creek au Conseil législatif et secrétaire parlementaire au sein du Cabinet du Ministre principal, a déclaré que le Gouvernement britannique n'avait guère compris les besoins du territoire en matière de développement et a cité à cet égard le manque de communications et de services médicaux. Aux termes de la Constitution en vigueur, le gouvernement ne dispose que de pouvoirs très limités pour contrôler les investissements privés ou encourager les investissements en vue de développer l'infrastructure. Le gouvernement du territoire s'était rendu à Londres pour demander au Royaume-Uni de lui accorder l'autonomie interne pendant une période allant de 5 à 10 ans, afin qu'il puisse entrer en contact avec des investisseurs étrangers potentiels sans devoir obtenir l'approbation du Royaume-Uni. Cependant, les autorités britanniques avaient déclaré que si une autonomie interne complète lui était accordée, le territoire devrait accéder à l'indépendance dans un délai de 18 mois. Si la période précédant l'indépendance ne peut être prolongée, la Mission pourrait peut-être aider le territoire à mettre en place les éléments d'infrastructure nécessaires.

349. M. Robert Hall, candidat du parti de l'opposition (PNP) et également directeur de l'école primaire, a estimé, comme les orateurs précédents, que de nombreuses améliorations étaient encore nécessaires mais qu'il ne pensait pas en revanche que ces problèmes pourraient être résolus par un amendement à la Constitution. Il a prédit que le territoire sombrerait dans le chaos et l'instabilité s'il accédait à l'indépendance au stade actuel de son développement.

350. Le premier orateur a déclaré que le territoire n'était pas prêt à accéder à l'indépendance en raison du manque d'unité entre les hommes politiques. Tant que les partis continueront de se livrer "à de mesquines querelles politiques", le territoire n'obtiendrait pas les ressources financières nécessaires pour développer son infrastructure. Il a déclaré qu'il était inutile de chercher à imputer la responsabilité de cette situation à l'un ou l'autre parti ou à la puissance administrante.

## 2. Réunion publique à Kew

351. Le premier orateur a déclaré que le territoire n'était pas prêt pour l'indépendance car il restait tributaire d'une assistance extérieure pour soutenir son économie.

352. Un autre orateur a déclaré, qu'à l'heure actuelle, le pays n'a pas de médecin pour se rendre dans les îles et que la capitale, elle-même, ne possède pas d'hôpital convenable. La population doit se rendre aux Bahamas et dans d'autres territoires pour recevoir des soins médicaux, même dans les cas d'urgence. Avant de parler d'indépendance, un programme de développement devrait être entrepris. Plusieurs autres orateurs ont appuyé sa position. Un autre orateur a fait remarquer que l'enseignement dans les îles Turques et Caïques reste très insuffisant. Il n'y a qu'une école secondaire à la grande Turque, et une école secondaire du premier cycle à la Caïque du Nord et à la Caïque du Sud. Les étudiants doivent quitter les îles Turques et Caïques pour poursuivre des études supérieures. Il est important que les jeunes du territoire aient à leur disposition un établissement d'enseignement supérieur. Les produits alimentaires doivent être importés des Bahamas et sont livrés par des bateaux ou des avions étrangers. Dans ces conditions, il ne pense pas que les îles Turques et Caïques soient prêtes à accéder à l'indépendance.

353. M. A. V. Butterfield, membre du Conseil législatif représentant Kew, a fait remarquer que le coût de la vie dans les îles était très élevé, particulièrement à la Caïque du Nord. Il n'existe ni port en eau profonde ni installations portuaires à la Caïque du Nord. Tous les produits alimentaires consommés par la population de la Caïque du Nord viennent de Providenciales par péniche ou par bateau ce qui double le fret et les frais de manutention et rend le coût de la vie dans la Caïque du Nord beaucoup plus élevé que partout ailleurs dans les îles. Les aéroports des îles ne répondent pas aux normes obligatoires pour accueillir les vols internationaux et les habitants de la Caïque du Nord doivent donc payer plus de 50 dollars des Etats-Unis pour un trajet aller-retour à la grande Turque lorsqu'ils doivent prendre un vol international. La plus grande partie des subventions du gouvernement sont affectées à la grande Turque et la population de la grande Turque est donc mieux lotie que celle des îles Caïques. L'échelle des salaires aux îles Caïques est beaucoup moins élevée qu'à la grande Turque. Par exemple, pour le même travail, une personne est payée 500 dollars E.-U. à la grande Turque et 250 dollars E.-U. à la Caïque du Nord. Il a demandé à l'Organisation des Nations Unies de faire une évaluation complète des conditions qui règnent dans les îles Caïques afin de pouvoir entreprendre des démarches auprès du Gouvernement du Royaume-Uni, ou de tout autre gouvernement, afin d'atténuer les difficultés de la population des îles Caïques. L'enseignement aux îles Caïques est très insuffisant.

354. La population des îles Caïques demande depuis un certain temps une école secondaire de la même qualité que celle de la grande Turque. Les débouchés pour les étudiants diplômés sont très limités. Les bourses disponibles par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies ne sont pas convenablement administrées : certains étudiants possédant des qualifications insuffisantes étant envoyés à l'étranger pour effectuer des études supérieures. M. Butterfield a prié la Mission de demander au Gouvernement du Royaume-Uni de répondre aux besoins pressants des îles en matière d'assistance extérieure. Sur la suggestion de M. Butterfield, les participants à la réunion, qui étaient opposés à l'indépendance, et qui constituaient une grande majorité de l'assistance, se sont levés.

355. Un autre orateur a fait remarquer que la majorité des travailleurs des îles Caïques dépendait de programmes de travaux spéciaux financés sur fonds publics, particulièrement à la Caïque du Nord. Ainsi que l'avait fait observer la Mission, il n'y a aucune industrie importante qui puisse fournir des emplois.

356. Selon un autre orateur, le territoire pourrait, peut-être, être prêt pour l'indépendance d'ici 10 ou 15 ans. Les habitants utilisent la monnaie américaine car ils n'ont pas leur propre monnaie et il reste à examiner de nombreuses autres questions avant d'envisager la possibilité de l'indépendance.

357. Un orateur a estimé que le territoire devrait être autorisé à faire appel à des investisseurs. Le territoire y gagnerait si des particuliers sincèrement désireux d'appuyer le développement du territoire étaient autorisés à le faire sous un contrôle limité du Gouvernement du Royaume-Uni. Un membre de la Mission a souligné la responsabilité de la Puissance administrante dans les domaines de la défense, des affaires étrangères, de la sécurité intérieure et des affaires financières.

358. Un autre orateur a dit que le Gouvernement du Royaume-Uni devrait conserver ces responsabilités. Les îles Caïmanes et les Bermudes sont mises en valeur sans pour autant accéder à l'indépendance. L'une des principales difficultés auxquelles les îles Turques et Caïques doivent faire face tient au fait qu'elles ont un gouvernement en qui les investisseurs étrangers n'ont aucune confiance. Il importe d'inspirer confiance aux investisseurs.

359. Un membre de la Mission a exposé en détail les conséquences que pourraient avoir les investissements étrangers dans le cadre du statut actuel du territoire. Il a ajouté que la demande d'une assistance supplémentaire était l'une des questions que la Mission souhaitait aborder avec le Gouvernement du Royaume-Uni au cours des prochaines consultations de Londres.

360. Un autre orateur a estimé que si un gouvernement n'était pas capable d'administrer et de diriger le pays, la population devait retourner aux urnes et élire un nouveau gouvernement susceptible d'améliorer la situation. Si le territoire se dotait d'un gouvernement qui inspire confiance aux investisseurs étrangers, ses problèmes économiques pourraient être résolus.

361. Un autre orateur a fait remarquer que l'incapacité, en vertu de la constitution actuelle, dans laquelle se trouvait le gouvernement local de faire appel à des investisseurs étrangers dans le territoire, avait privé le pays de la possibilité de renforcer son développement économique. Le territoire doit construire de meilleures routes, se procurer des patrouilleurs et installer un réseau de communications adéquat.

362. Un autre orateur a dit, qu'après plus de trois cents ans d'administration coloniale britannique, les conditions économiques et sociales et la situation de l'enseignement laissaient beaucoup à désirer. Le seul moyen pour la population d'améliorer cette situation est de travailler ensemble dans l'intérêt de tous les habitants des îles Turques et Caïques et le gouvernement du territoire a pris une résolution et un engagement à cet égard. C'est pour cette raison que le gouvernement a décidé de se rendre à Londres et de demander au Gouvernement du

Royaume-Uni d'accepter de modifier la Constitution actuelle pour permettre aux ministres et aux autres membres élus de faire eux-mêmes leurs choix au lieu de devoir accepter les choix du Gouvernement britannique. Une loi adoptée par le Conseil législatif (une ordonnance sur les banques) n'a pas encore été signée par le Gouverneur. Une proposition doit d'abord être soumise au Conseil exécutif. Si le Conseil accepte la proposition, celle-ci doit être soumise au Foreign and Commonwealth Office du Royaume-Uni qui prend alors la décision définitive avant de renvoyer cette proposition au Gouvernement des îles Turques et Caïques. Considérant la situation des îles Turques et Caïques, il était par conséquent essentiel que le gouvernement actuel ou le futur gouvernement élabore une constitution plus satisfaisante. L'orateur a demandé à la Mission d'aider le gouvernement dans cette tâche.

#### N. Troisième visite à la grande Turquie

363. La Mission est retournée sur l'île de la grande Turquie le 24 avril 1980 et a tenu ce jour-là une réunion avec les membres de la Chambre de commerce. Le 25 avril, elle a rencontré le Christian Council, un organe comprenant des représentants de différentes confessions religieuses.

##### 1. Rencontre avec les membres de la Chambre de commerce

364. M. Houseman, président de la Chambre de commerce, a qualifié "d'épouvantable" la situation de la balance commerciale du territoire. En 1978, les exportations n'ont pas dépassé 1,7 million de dollars E.-U. alors que les importations se sont élevées à 7,1 millions de dollars E.-U., ce qui avait donc entraîné un déficit de 5,4 millions de dollars E.-U. Selon lui, on pouvait accroître les exportations en adoptant des techniques plus perfectionnées dans l'industrie de la pêche et en lançant de nouvelles productions non traditionnelles. On pourrait remplacer les importations en relançant certaines productions locales, en appliquant notamment la technologie nécessaire à la production locale par des produits locaux, de matériaux de construction et en encourageant l'emploi de sources d'énergie de remplacement telles que les énergies solaire et éolienne. L'exploitation des ressources disponibles avec le concours d'organismes internationaux d'aide contribuerait dans une très large mesure à améliorer la situation économique des îles. Selon les plans et engagements actuels, on s'attend à ce que d'ici 1984, le tourisme soit six fois plus important qu'actuellement, ce qui rapporterait au territoire un revenu supérieur à 15 millions de dollars E.-U. contre 1,5 million de dollars E.-U. en 1978. Etant donné les conditions favorables dont elles ont bénéficié, les activités financières de sociétés internationales ont rapporté, en 1979, plus de 50 p. 100 de plus qu'en 1978 et le taux de croissance était en augmentation. L'industrie devrait dégager un revenu net de 1,5 million de dollars E.-U. en 1984 à condition de bénéficier d'une législation et d'une administration appropriées, et la croissance n'est limitée que par le manque de compétences techniques et d'installations. Dans le secteur privé, les investissements annuels moyens en biens d'équipement en provenance de l'étranger se sont élevés à environ 2,5 millions de dollars E.-U. Rien que dans l'industrie hôtelière, on prévoit qu'entre 1980 et 1984 les investissements s'élèveraient à 14 millions de dollars E.-U., soit plus de 1 000 dollars E.-U. par habitant et par an.

365. En ce qui concerne le secteur public, à la suite des recommandations faites par la société Shank and Cox and Associates en 1971 <sup>8/</sup>, le Gouvernement des îles Turques et Caïques avait demandé, au début de l'année 1979, une aide en capital

---

<sup>8/</sup> Ibid., vingt-huitième session, Supplément No 23 (A/9023/Rev.1), vol. V, chap. XXIV, sect. D, par. 6.

au Royaume-Uni pour financer une série de projets dont le coût s'élevait à 40 millions de dollars E.-U. La liste des projets avait été approuvée par la British Development Division dont le siège est à la Barbade, mais avait été rejetée en raison de la politique de réduction des dépenses publiques adoptée par le gouvernement conservateur de Londres. Naturellement, ce refus a porté un coup sévère aux espoirs et aux projets du secteur privé. Cependant, si le climat était favorable aux investissements, et si le territoire recevait une aide technique et en capital en vue de corriger les erreurs du passé, il y a tout lieu de croire que la balance des paiements du territoire enregistrera un excédent dans la seconde moitié des années 80. Si ces conditions n'étaient pas remplies, l'économie du territoire serait gravement perturbée par des influences extérieures sur lesquelles aucune action ne peut être exercée.

366. M. Sadler a dit que le potentiel d'exportation était très limité. L'unique produit d'exportation du territoire était le poisson surgelé et d'autres produits de la mer destinés exclusivement au marché américain, et cela ne représentait, a-t-il dit, qu'une part extrêmement limitée de l'économie du territoire. Quinze ans plus tôt, l'industrie du sel, réputée dans le monde entier depuis 300 ans, avait été abandonnée car elle n'était plus économiquement viable ni concurrentielle. La terre est extrêmement peu fertile et improductive car le sol est essentiellement calcaire. Il serait 4 à 5 fois plus coûteux de cultiver sur place que d'importer des produits agricoles d'un pays voisin. Les insulaires avaient essayé, en vain, de trouver une solution économiquement viable mais leur choix était limité.

M. Sadler dit qu'il a travaillé avec le Gouvernement des îles Turques et Caïques comme administrateur adjoint par intérim et s'est lui-même intéressé à une centaine de projets dans lesquels avaient été engagés des millions de dollars. Le Gouvernement britannique a fait une cinquantaine ou une soixantaine de dons en faveur du développement agricole et a envoyé 300 à 400 experts agricoles dans le territoire mais les résultats ont été négligeables. La stérilité du sol rendait le coût de production excessivement élevé et il était moins onéreux d'importer des denrées alimentaires d'Haïti ou de République dominicaine, qui possédaient un bassin agricole très fertile et ne se trouvaient qu'à 130 kilomètres du territoire, ou des Etats-Unis.

367. M. James a dit qu'un responsable agricole travaillait dans la Caïque du Nord à un projet de culture de tomates et d'autres légumes à meilleur marché que ceux achetés à l'étranger, en utilisant différentes méthodes, dont la culture hydroponique. M. James a dit que l'incapacité de développer l'agriculture était due en partie au manque de matériel d'irrigation et de défrichage des terres. Il s'est dit persuadé que l'on pouvait produire suffisamment de produits à la Caïque du Nord, la Caïque du milieu et la Caïque orientale pour nourrir la population très limitée du territoire. Il a dit que le Gouvernement des îles Turques et Caïques faisait tout ce qui était en son pouvoir pour atteindre ce but. Les priorités de travail du gouvernement étaient de parvenir à l'autonomie en matière d'alimentation, de logement et de défense avant que le territoire n'accède à l'indépendance en 1982.

368. Un orateur s'est déclaré convaincu que si l'on engageait les dépenses d'équipements nécessaires, il sera possible de relancer l'agriculture et l'industrie du sel et développer l'industrie de l'aragonite. Le territoire avait particulièrement besoin d'un port en eau profonde et d'installations adéquates de transports maritimes.

369. M. Misik a dit qu'il ne faut pas s'attendre à ce que les investisseurs privés financent le développement des infrastructures dans la mesure où le rendement de leurs investissements doit être supérieur au taux d'intérêt pratiqué par les banques. Citant l'exemple des Bahamas, il a dit que, lorsqu'elle sera complètement développée, l'industrie du tourisme pourrait dégager un revenu suffisant pour financer les besoins du gouvernement. Cependant, lorsqu'un territoire devient indépendant, les investisseurs ont tendance à se montrer prudents. Même aux Bahamas, on a pu constater une diminution des investissements et du tourisme tant que la confiance n'avait pas été restaurée.

370. Mme Fennimore, propriétaire et directrice du premier hôtel construit dans le territoire, a reconnu également que l'indépendance pourrait avoir des conséquences négatives sur le tourisme. Elle a dit que l'industrie du tourisme, qui n'en était encore qu'à ses débuts, souffrait énormément du manque de personnel qualifié.

371. Le Président de la Mission, évoquant l'expérience de son propre pays (Venezuela) a dit que l'ensemble du secteur privé avait le devoir de participer aux efforts de développement. A titre d'exemple, il y avait au Venezuela, un institut de formation commune financé conjointement par le gouvernement et le secteur privé, dont les employeurs et les syndicats. Il a demandé si la Chambre de commerce avait envisagé de mettre sur pied un programme semblable pour la formation du personnel hôtelier.

372. M. Houseman a répondu qu'une association hôtelière avait consacré beaucoup de temps et d'argent à des projets de formation.

373. M. Saddler, président de l'agence de la CARIBANK dans le territoire, a dit que les prêts à faible taux d'intérêt ne font pas défaut pour les personnes qui présentent des projets viables. La CARIBANK, qui est financée par plusieurs gouvernements, a alloué au territoire des sommes très importantes; à l'heure actuelle environ 3 millions de dollars E.-U. ont déjà été prêtés. La banque a déjà prêté plus de 100 000 dollars E.-U. pour l'exécution de projets agricoles dans les îles Caïques, bien que M. Saddler ne pense pas que l'agriculture soit un secteur très rentable, et, de plus, le territoire reçoit constamment des experts agricoles du Royaume-Uni et d'autres pays.

374. M. Escalante, directeur de la Banque Barclay, a dit, qu'en plus d'assurer la formation du personnel local, la Banque a constitué un fonds de développement pour accorder des prêts à très faible taux d'intérêt et, parfois même, de dons, pour aider les initiatives locales, particulièrement les coopératives de pêche.

375. M. Misik a dit qu'en examinant la contribution du secteur privé, il ne fallait pas perdre de vue que l'exiguité du marché local, dans un territoire dont la population ne dépassait pas 7 000 personnes, déterminait les bénéfices que le secteur privé pouvait dégager. La formation de 10 réceptionnistes d'hôtel coûterait environ 100 000 dollars E.-U. Il ne serait pas réaliste de demander au petit secteur privé du territoire de prendre à sa charge la moitié des coûts de cette formation.

376. En conclusion, M. James a dit que le territoire accèderait à l'indépendance tôt ou tard. Tous les habitants du territoire, y compris les membres des deux partis politiques, pensent que le territoire n'est pas encore prêt. On a exprimé l'espoir que le Comité spécial recommanderait au Royaume-Uni de laisser davantage de temps au territoire pour se préparer pour l'indépendance.

## 2. Rencontre avec le Christian Council

377. Les membres du Christian Council qui ont assisté à la réunion du 25 avril étaient les suivants : le père McCallum (anglican); Mme Eliza Symes (anglicane); M. Otto Wade (méthodiste); M. Harold Francis (méthodiste); Mme Hortense Taylor (méthodiste); Mme Judy Williams (méthodiste); et Mme Marionette Garland (baptiste). M. Wade dirigeait le groupe. M. Wade est originaire de Bélize et le père McCallum du Royaume-Uni.

378. Le Président de la Mission a fait observer que le clergé, outre ses devoirs religieux, était en contact étroit avec la population, et, par conséquent, connaissait ses besoins et ses préoccupations. Il a exprimé l'espoir que les membres du Conseil donneraient leur avis à la Mission sur la situation qui régnait dans le territoire et les vœux de la population concernant l'indépendance.

379. M. Francis a dit que le Président du Christian Council avait demandé à être excusé en raison des obligations qui l'appelaient sur d'autres îles. Il a également dit que chaque membre du Conseil présent désirait exprimer son opinion personnelle. Parlant au nom de l'ensemble du Conseil, il a dit qu'il avait le sentiment que les îles n'étaient pas prêtes pour l'indépendance mais qu'elles étaient prêtes pour l'autonomie interne.

380. M. Wade a dit qu'au sein de sa congrégation, qui comprend environ 700 adultes, les opinions étaient très partagées. Après avoir consulté un certain nombre de fidèles, constituant un échantillon représentatif de sa congrégation, il a déclaré que bien que leur indépendance soit souhaitable, les îles n'étaient pas à l'heure actuelle dans une situation économique ou politique favorable à cette évolution; une période de préparation était donc nécessaire pour permettre le développement des infrastructures et la formation de fonctionnaires. Il a précisé qu'il exprimait là son opinion personnelle et non pas celle de l'église qui ne prenait pas position sur les questions politiques.

381. Le père McCallum, a fait sienne la déclaration de M. Wade concernant l'impartialité des organes religieux sur les questions politiques. Répondant aux questions de la Mission, il a expliqué qu'il s'agissait là à la fois d'une question de principe et d'une considération d'ordre pratique dans la mesure où les églises accueilleraient en leur sein des personnes ayant des opinions politiques différentes.

382. M. Francis a souscrit à l'avis exprimé par les orateurs précédents au sujet de l'obligation pour les églises de rester impartiales et a ajouté que plusieurs des personnes présentes dans la salle ont des liens familiaux avec l'un ou l'autre des chefs de partis. Il a lui-même des liens familiaux avec l'adjoint du chef de l'opposition. Son opinion, purement personnelle, est que le territoire n'est pas prêt pour l'indépendance. Les habitants se rendent compte que le Royaume-Uni veut leur faire savoir qu'il ne peut plus continuer de s'occuper du territoire. Il a estimé qu'il n'était possible de se prononcer sur une question aussi vitale dans un délai aussi bref.

383. Mme Williams a dit qu'elle ne pouvait appuyer l'accession à l'indépendance à une date aussi rapprochée. La population avait besoin d'une certaine préparation et une planification plus poussée est nécessaire pour que le territoire puisse devenir autonome.

384. M. Symes a déclaré qu'il pensait comme M. Francis que le territoire devrait disposer de plus de temps pour se préparer avant d'accéder à l'indépendance.

385. Mme Taylor a dit qu'elle partageait l'opinion des orateurs précédents. La question de l'indépendance s'était posée à eux de façon quelque peu brutale. Elle aimerait savoir ce qu'il adviendrait du territoire s'il devenait indépendant et s'il continuerait de recevoir des subventions du Royaume-Uni après l'indépendance.

386. Mme Garland a dit que le territoire n'était pas prêt pour l'indépendance, mais que si celle-ci était accordée, aucun effort ne serait épargné pour qu'elle soit une réussite.

387. Au sujet de la question de savoir s'ils considéraient que le territoire était prêt pour l'autonomie interne complète, les trois ecclésiastiques ont dit qu'ils avaient pu constater dans leurs contacts avec leurs paroissiens, un certain manque de confiance envers les deux partis. Le sentiment général semblait être que, quel que soit le parti qui accéderait au pouvoir, ses chefs auraient encore besoin de conseils et de formation supplémentaires. Plusieurs orateurs ont fait remarquer qu'une certaine préoccupation avait été exprimée au sujet du risque de voir éclater des violences pendant les prochaines élections. M. Wade et le père McCallum ont tous deux donné l'assurance à la Mission que les églises contribuaient au processus d'éducation politique. Ils ont noté que les partis politiques du territoire avaient suivi depuis peu une certaine évolution et que l'église avait joué son rôle en enseignant à ses fidèles leurs devoirs de citoyens, en particulier leurs responsabilités politiques. Les églises prônent non un retrait du débat politique mais une participation pacifique aux activités et aux initiatives politiques. L'église anglicane avait récemment accueilli une conférence au cours de laquelle l'action politique avait été envisagée.

## O. Rencontre avec le Ministre principal et d'autres ministres

388. Le 26 avril 1980, la Mission a eu des entretiens avec M. McCartney, ministre principal, M. Astwood, ministre des travaux publics, des services publics et du travail et M. Maguire, ministre du tourisme et du développement des industries et des ressources. Au nom des membres de la Mission, le Président a exprimé sa profonde reconnaissance au Ministre principal et à d'autres responsables pour la coopération qu'ils lui ont accordée et notamment pour les moyens mis à sa disposition et les mesures prises pour lui permettre non seulement de rencontrer de hauts fonctionnaires mais aussi de prendre directement contact avec une grande partie de la population. Si son programme le lui avait permis la Mission aurait aimé avoir des entretiens avec un grand nombre d'autres personnes mais, dans la limite du temps dont elle disposait, elle avait pu rencontrer et entendre la population, les ministres et le Conseil législatif quant aux problèmes posés par l'avenir politique du territoire ainsi que par son développement économique et social. La participation aux réunions publiques avait été très bonne, ce qui témoignait de l'intérêt réel que la population portait aux problèmes essentiels auxquels elle était confrontée concernant l'avenir du pays et confirmait que le gouvernement local se devait de lui fournir tous les renseignements nécessaires à ce sujet. La population devait prendre pleinement conscience de ses droits inaliénables et de ses objectifs quant à l'avenir, tels qu'ils figurent dans un certain nombre d'instruments des Nations Unies, en particulier la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et la Déclaration universelle des droits de l'homme.

389. Ayant ainsi obtenu un compte rendu direct de la situation dans le territoire, la Mission devait ensuite avoir des entretiens avec le représentant de la Puissance administrante à Londres sur la base des conclusions qu'elle avait formulées. Le Président, en assurant le Ministre principal que le rapport de la Mission au Comité spécial reflèterait fidèlement ce qu'elle avait vu, a exprimé le vif espoir que le Comité spécial prendrait des mesures concrètes en faveur de la population du territoire en réalisant ses souhaits et aspirations authentiques quant à sa situation future et à son développement économique, social et politique. La Mission devait encore évaluer tous les renseignements qu'elle avait reçus au cours de sa visite avant de parvenir à des conclusions formelles et à des recommandations qu'elle soumettrait au Comité spécial. De manière officieuse, les membres de la Mission se félicitaient de constater que la population connaissait bien certains des problèmes relatifs à son développement économique et à son bien-être social. Ils jugeaient encourageant l'intérêt qu'elle portait à la recherche des solutions les plus appropriées à ces problèmes.

390. Le Président a exprimé les remerciements et la reconnaissance des membres de la Mission au Ministre principal pour la chaleureuse réception et l'hospitalité fraternelle accordée à la Mission. Il a remercié MM. Maguire et Astwood qui s'étaient joints à la Mission et l'avaient accompagnée au cours de son séjour dans le territoire.

391. M. McCartney a remercié les membres de la Mission de l'esprit de coopération dont ils avaient témoigné dans l'accomplissement de leur mandat dans des circonstances souvent difficiles et a exprimé l'espoir que la Mission avait néanmoins pu atteindre ses objectifs. Il s'est déclaré convaincu que les Nations Unies, qui avaient confié au Comité spécial la tâche d'assurer le développement économique et

social rapide des territoires non autonomes, prendraient des mesures efficaces pour aider les îles Turques et Caïques à avancer sur la voie du progrès social, politique et économique comme suite à la visite de la Mission.

392. M. Maguire a remercié la Mission de sa visite et de la part qu'elle avait prise au processus d'éducation de la population. Comme la Mission l'avait sans doute compris, le terme d' "indépendance" n'avait pratiquement que quatre mois d'âge dans le territoire, le problème n'ayant été soulevé qu'à la suite de discussions menées à Londres sur ce sujet au mois de novembre de l'année dernière. Des termes tels que "démocratie", "indépendance" et "autonomie interne" n'avaient guère de sens pour la vaste majorité de la population de ces îles. En parcourant les différentes parties des îles, notamment les établissements éloignés des Caïques, la Mission avait beaucoup aidé le gouvernement élu à accomplir une tâche qui, selon lui, incombait à la Puissance administrante, à savoir éduquer politiquement la population. Il regrettait que, par suite du manque de locaux, un grand nombre de réunions tenues par la Mission aient dû avoir lieu pendant les heures normales de travail, ce qui l'avait privé de la possibilité d'entendre le point de vue de nombreux travailleurs de la communauté qui n'avaient pas pu participer aux réunions publiques. Il demandait donc aux membres de la Mission de garder présent à l'esprit à quelle catégorie de la population appartenaient ceux qui avaient été en mesure de participer à ces réunions.

#### P. Entretiens avec le Gouverneur

393. La Mission s'est entretenue avec le Gouverneur Strong le 26 avril 1980. Le Président a remercié le Gouverneur pour l'hospitalité et la courtoisie dont il avait fait preuve à l'égard de la Mission au cours des dix derniers jours. La Mission avait visité la plus grande partie des îles et avait tenu six réunions publiques au cours desquelles elle avait entendu le point de vue de la population. Les membres de la Mission étaient très impressionnés par l'intérêt manifesté par la population pour son avenir politique ainsi que par sa grande préoccupation face aux problèmes de développement économique et social du pays. Il semblait que les réunions avaient révélé que les autorités responsables devaient intensifier leurs efforts pour mieux éduquer la population sur le plan politique afin de la conduire à l'autodétermination. En outre au cours de ces réunions, la Mission avait eu l'impression que la population n'avait guère confiance dans sa capacité à gérer ses propres affaires et qu'il fallait donc s'attacher davantage à former les cadres qui pourraient un jour assurer ce genre de responsabilités. Un certain nombre de personnes avaient demandé une assistance directe accrue pour les aider à résoudre leurs problèmes. Ces vues, ainsi que d'autres renseignements pertinents rassemblés par la Mission allaient servir de base à une évaluation minutieuse de sa part et lui permettraient d'élaborer ses conclusions et recommandations qui seraient soumises au Comité spécial. Le Président espérait que le rapport contribuerait à la solution de certains des problèmes auxquels le territoire était confronté.

394. Le Gouverneur a déclaré que le gouvernement et la Mission partageaient le même objectif et qu'il était très utile pour lui de bénéficier des commentaires, avis et encouragements d'observateurs qualifiés venant de l'extérieur. L'Assemblée générale, dans sa résolution 34/34 du 21 novembre 1979, avait réaffirmé "sa conviction que les questions de superficie, de situation géographique et de ressources limitées, ne doivent en aucune façon retarder l'application de la Déclaration aux territoires considérés". Après s'être rendu personnellement compte

de la situation qui régnait dans le territoire, la Mission, espérait-il, aurait maintenant une idée plus précise des énormes problèmes qui se posaient dans le territoire.

395. L'aide accordée aux îles, par habitant, avait été très généreuse depuis un certain nombre d'années, notamment par rapport à celle dont bénéficiaient d'autres pays non autonomes et certains pays indépendants. Le Gouvernement britannique devait en la matière tenir compte de ses responsabilités d'ensemble et des besoins des autres bénéficiaires de son aide. Les îles ne comptaient que 7 000 habitants et cependant le pays devait être doté de toutes les structures d'un Etat indépendant pour acquérir son autonomie. Le territoire aurait besoin, entre autres, d'un chef d'Etat, d'un Conseil des Ministres, d'un conseil législatif, de responsables de départements ministériels... Il lui fallait des aéroports internationaux et des ports en eaux profondes. En fait, il y avait deux aéroports dans le territoire : l'un à la Grande Turque, pouvant accueillir le trafic régional et l'autre à la Caïque du Sud doté d'une piste plus longue. Il était prévu de construire une piste encore plus longue à Providenciales, pour les avions à réaction de grande capacité (200 passagers). Les lignes intérieures assuraient des liaisons efficaces et satisfaisantes et desservaient toutes les îles deux fois par jour. Le nombre des écoles était satisfaisant et nombre d'entre elles étaient d'un bon niveau. Les services de santé étaient également satisfaisants, surtout si l'on tenait compte du fait que les cas médicaux difficiles étaient traités à la Jamaïque ou aux Etats-Unis. Tous ces services avaient été mis en place en dépit du caractère extrêmement limité de l'économie locale et des ressources naturelles. Il s'agissait donc de savoir comment utiliser des ressources financières limitées pour développer l'infrastructure et les services sociaux.

396. Le Gouvernement britannique s'était efforcé d'utiliser les ressources disponibles aussi efficacement que possible. Dans ce domaine, le gouvernement serait heureux de recevoir tout conseil que la Mission voudrait bien lui fournir. Tout ce que la Mission pourrait faire pour encourager l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées à prendre en charge une plus grande part de l'aide serait très apprécié, car cela permettrait au gouvernement de répondre aux aspirations légitimes de la population. Ainsi, la Banque mondiale qui avait jusque-là refusé d'entreprendre des études sur les îles et le PNUD qui avait placé une limite sur les fonds demandés devraient être invités à réexaminer la situation et à revenir sur leur décision.

397. Le Gouverneur a déclaré que, en vertu de la Constitution qui stipule que "agissant sur l'avis du Ministre principal, le Gouverneur attribue aux ministres la responsabilité de la conduite des affaires gouvernementales, y compris l'administration des départements gouvernementaux", les ministres étaient responsables : a) de la politique générale du gouvernement telle qu'elle était déterminée par le Conseil exécutif au sein duquel les ministres constituaient la majorité; b) de la mise en oeuvre de la politique gouvernementale pour ce qui concernait leur ministère; c) de l'élaboration et de la présentation au Conseil exécutif des questions de politique ministérielle et des sujets sur lesquels le Conseil devait donner un avis au Gouverneur; d) du fonctionnement efficace de leur ministère et e) de la coordination avec les autres ministères, responsables et départements. En outre, les ministres étaient responsables devant le Conseil exécutif et le Conseil législatif de la gestion de leurs ministères respectifs.

398. Comme le montraient ces dispositions, la Constitution conférait aux ministres des pouvoirs extrêmement étendus. Seules la défense et les affaires extérieures ne relevaient pas directement de leurs responsabilités. En fait, en ce qui concernait les secondes, les ministres étaient encouragés à faire preuve d'initiative et à traiter d'une grande partie de ces affaires. Ainsi, le Gouvernement britannique avait invité les ministres à mener les négociations avec le Gouvernement des Etats-Unis pour le renouvellement du bail des deux bases américaines. Ni le Gouverneur ni son prédécesseur n'avaient pris part à ces négociations qui avaient été menées entièrement par les ministres, avec le concours d'un fonctionnaire du Foreign and Commonwealth Office. Les ministres devaient se rendre aux Etats-Unis la semaine suivante afin de mener de nouvelles négociations avec le Département d'Etat sur des questions de défense et d'assistance. La sécurité intérieure, la nomination ou la suspension de fonctionnaires et la préservation de l'intégrité du service public et de son indépendance à l'égard de la politique, relevaient du Gouverneur.

399. En ce qui concernait l'indépendance, il appartenait au Gouvernement britannique de se conformer aux objectifs et aux directives établis par le Comité spécial et l'Organisation des Nations Unies en général aux fins d'encourager la population des îles à exercer son droit à l'autodétermination. La présence de la Mission avait en elle-même contribué à l'éducation politique de la population. La situation actuelle était quelque peu compliquée par les activités de certaines personnalités, dans le cadre des campagnes qu'elles menaient en vue des élections imminentes. Si la Mission avait pu étudier la situation à une autre époque, elle aurait peut-être vu le territoire sous un jour différent. Le Gouverneur était convaincu que, quelle que fût l'issue des prochaines élections, l'indépendance n'était plus éloignée.

### III. ENTRETIENS A LONDRES LE 27 MAI 1980

400. La Mission s'est entretenue avec les personnalités ci-après du Foreign and Commonwealth Office : M. Richard J. Stratton, sous-secrétaire général adjoint au Foreign and Commonwealth Office, M. B. T. Holmes et Mlle H. M. Borland, du Département des Caraïbes et de l'Atlantique et M. Frank McGinley, du Département des Nations Unies, relevant tous deux du Foreign and Commonwealth Office; M. K. Sparkhall, de la Section de la planification (Administration du développement des territoires d'outre-mer) et M. Michael Maclay, de la Mission du Royaume-Uni auprès de l'Organisation des Nations Unies.

401. Le Président de la Mission a déclaré qu'il ressortait clairement des contacts qu'avait eus la Mission avec le Gouvernement des îles Turques et Caïques et une bonne partie de la population que cette dernière estimait qu'il fallait rejeter l'idée de l'indépendance à si court terme et aux conditions proposées par le Royaume-Uni. Elle semblait craindre que le territoire ne s'effondre si l'indépendance était proclamée trop rapidement. Il lui fallait, estimait-elle, davantage de temps et d'aide pour améliorer l'infrastructure et elle aimerait que le Royaume-Uni reconsidère l'ensemble des conditions financières et politiques qu'il avait offertes car le territoire avait besoin d'une aide plus importante au plan de l'infrastructure avant de se préparer à l'indépendance. La population préférerait que le passage à l'autonomie interne ne soit pas automatiquement lié à une date pour l'accession à l'indépendance. D'une manière générale, elle avait l'impression que le Royaume-Uni voulait se débarrasser des îles Turques et Caïques. La Mission a constaté que la population préférerait nettement bénéficier d'une plus grande autonomie assortie d'une aide financière plus importante pour l'aider à parcourir le chemin qui mènerait un jour à l'indépendance. La population estimait qu'on ne lui avait pas demandé son avis et qu'on n'avait pas tenu compte de ses vœux. La Mission croyait comprendre que le Gouvernement des îles Turques et Caïques avait accepté l'indépendance avec des réserves et sans avoir le choix puisque c'était la condition qui avait été mise à l'octroi d'une autonomie intérieure totale.

402. Dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, et notamment en vertu des articles pertinents de la Charte et de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, la Puissance administrante avait de lourdes responsabilités tant sur les plans économique et social que sur le plan politique. Il était évident qu'elle devait s'acquitter pleinement, conformément à ces dispositions, de ses responsabilités globales. Les membres de la Mission ont estimé que la Puissance administrante devrait prendre toutes les mesures possibles pour dissiper la crainte que pouvait avoir la population d'être placée devant un ultimatum et de voir ses vœux ignorés. Il ne faisait aucun doute que les prochaines élections offriraient une nouvelle possibilité de l'assurer des vœux de la population sur la question mais on espérait en même temps que la Puissance administrante s'efforcerait d'éliminer toute rigidité dans son attitude.

403. La Mission a estimé qu'il importait au plus haut point que les îles Turques et Caïques accèdent à l'indépendance suivant les vœux exprimés de la population. On pourrait aussi envisager d'organiser un référendum sur l'indépendance. Etant donné que la population désirait fortement recevoir une assistance supplémentaire de la Puissance administrante, la Mission a invité cette dernière à faire tout son possible

pour accroître son aide et pour mettre en place l'infrastructure nécessaire. En ce qui concernait le projet d'aéroport à Providenciales, les habitants de l'île se sont plaints qu'il n'avait pas été planifié comme il aurait dû l'être. Ils ont affirmé que l'aéroport n'avait pas été construit selon l'avis qui avait été donné. La Mission a estimé qu'il fallait d'évidence s'entendre avec la population intéressée en s'efforçant au maximum de lui exposer clairement la situation et de satisfaire ses désirs et ses besoins dans ce domaine.

404. En ce qui concerne les achats à effectuer au Royaume-Uni dans le cadre de l'aide liée, la Mission a estimé que la Puissance administrante pourrait envisager de permettre au gouvernement du territoire de choisir ses propres sources d'approvisionnement. De même, le gouvernement local devrait avoir le droit de conclure lui-même des accords d'aide. La Mission a souligné qu'il fallait absolument renforcer les plans de développement du territoire dans les domaines social, économique et de l'éducation et a demandé à la Puissance administrante de prendre sans retard les mesures nécessaires.

405. Les représentants de la Puissance administrante ont déclaré que le Gouvernement britannique avait accepté les responsabilités qui lui incombaient envers les territoires qui relevaient de sa juridiction et qu'il prenait ses responsabilités au sérieux. Si le Royaume-Uni estimait que les relations de dépendance étaient dépassées, il ne se préparait cependant ni à pousser les pays vers l'indépendance ni à les dissuader de s'engager sur cette voie. Le Gouvernement des îles Turques et Caïques avait demandé la pleine autonomie interne. Or la Constitution qu'ils avaient présentée au Royaume-Uni glissait davantage vers l'indépendance que vers l'autonomie interne.

406. En ce qui concernait la date de l'indépendance, le Gouvernement britannique, en se fondant sur sa longue expérience coloniale et sur la sagesse de la politique de décolonisation qu'il suivait depuis 30 ans, a constaté qu'il était inutile et frustrant à la fois pour le Ministre principal et le gouvernement du territoire sous mandat ainsi que pour le Royaume-Uni en tant que Puissance administrante de prolonger l'intervalle séparant la pleine autonomie interne de l'indépendance. L'intervalle normal était de 12 mois. Dans le cas présent, M. McCartney avait demandé que la période soit étendue à 18 mois pour permettre l'organisation des élections générales qui devaient se tenir aux îles Turques et Caïques en 1980. L'une des raisons invoquées était que pendant la période de pleine autonomie intérieure, le Royaume-Uni, en tant que Puissance administrante, continuait à être responsable du territoire vis-à-vis des Nations Unies et d'autres organismes internationaux. En s'acquittant de son rôle, il empiétait forcément sur ce que les ministres locaux considéraient comme leurs responsabilités propres.

407. En 1967, le Royaume-Uni avait mis au point dans les Caraïbes un système d'Etat associé qui était une forme perfectionnée d'autonomie interne, le Royaume-Uni continuant à s'occuper dans une moindre mesure des affaires étrangères et de la défense. Mais finalement ce système ne s'était pas révélé satisfaisant et le Royaume-Uni n'était pas disposé à renouveler l'expérience.

408. En ce qui concernait l'observation de la Mission, à savoir que la majorité des participants aux réunions publiques ainsi que les dirigeants politiques des îles Turques et Caïques rejetaient l'idée d'une accession rapide à l'indépendance, on savait en effet que M. Saunders et le parti de l'opposition ne pensaient pas

que c'était là un projet réaliste. Toutefois, le parti du gouvernement, sous la direction de M. McCartney, avait demandé après mûre réflexion, une autonomie interne complète et avait accepté les conditions proposées pour l'accession à l'indépendance. Le Royaume-Uni n'avait pas forcé le Gouvernement des îles Turques et Caïques à accepter sa proposition. Il se pouvait en effet que la population soit opposée à une indépendance rapide. La Mission avait eu l'occasion d'en juger par elle-même et le Royaume-Uni respectait ses conclusions. Il fallait néanmoins bien comprendre que, en tant que Puissance administrante, le Gouvernement britannique devait être guidé dans cette affaire par le gouvernement élu alors au pouvoir. On pouvait raisonnablement penser que cette question serait tranchée lors des élections générales qui se tiendraient de façon démocratique vers la fin de 1980. Le résultat des élections, auxquelles participeraient tout l'électorat, serait le test le plus objectif des vœux de la population.

409. En ce qui concernait l'assistance financière, le représentant de la Puissance administrante était prêt à convenir qu'elle n'avait pas fait tout ce qu'elle aurait pu dans les îles Turques et Caïques. La conduite du Gouvernement britannique n'était pas à cet égard au-dessus de toute critique. Le Royaume-Uni avait décolonisé d'autres territoires dans les Caraïbes et dans le Pacifique. Il avait dû alors résister à la tentation de déclarer que l'indépendance devait elle-même dépendre de la viabilité économique du territoire en question. Un très grand nombre de territoires n'auraient jamais atteint leur indépendance si la Puissance administrante avait appliqué ce critère. L'expérience passée indiquait que la position du Royaume-Uni n'avait rien de rigide. Il essayait de juger chaque territoire sur ses mérites propres car il n'était pas sage de poser des règles absolues. Si les îles Turques et Caïques ne souhaitaient pas devenir indépendantes en six mois, il y avait une autre solution. On pouvait aussi maintenir le statu quo, éventuellement en introduisant des amendements constitutionnels mineurs et en maintenant plus ou moins l'assistance au même niveau, qui n'était d'ailleurs pas négligeable. Etant donné que le Club méditerranéen attirerait probablement un nombre suffisant d'autres investisseurs privés, les îles pourraient atteindre un niveau de développement économique considérable.

410. Les modifications susceptibles d'être apportées dans un proche avenir à la Constitution des îles Turques et Caïques étaient à l'examen. Il serait toutefois difficile d'accroître l'assistance accordée aux îles dans le cadre des conditions spéciales qui leur seraient consenties pour les aider à devenir indépendantes si elles choisissaient de rester un territoire sous mandat. Les conditions consenties pour aider un territoire à accéder à l'indépendance n'avaient rien de nouveau; les six ou huit territoires qui étaient devenus indépendants dans les trois dernières années avaient bénéficié d'arrangements similaires. Une aide accrue d'un montant de près de 12 millions de livres avait été offerte, sur l'initiative de M. McCartney, pour faciliter l'accession à l'indépendance. Si le gouvernement suivant refusait l'indépendance, le volume de l'aide redeviendrait ce qu'il était au cours des dernières années. Le programme d'aide du Royaume-Uni avait été réduit avec l'ensemble des dépenses publiques et demander une aide régulière sortant du cadre normal poserait de très graves problèmes. Le Ministre principal avait d'ailleurs été informé qu'il ne pouvait espérer un accroissement de l'assistance fournie que dans le cadre du programme d'aide à l'indépendance.

411. En ce qui concernait la possibilité de l'aide extérieure que le territoire pourrait recevoir d'autres pays, cela ne dépendait évidemment pas du Royaume-Uni. Les îles Turques et Caïques recevraient une aide d'autres sources lorsqu'elles seraient indépendantes. S'agissant de l'organisation dans le territoire d'un référendum pour l'indépendance, comme l'avait suggéré un membre de la Mission, la Puissance administrante était prête à le faire mais la difficulté était de savoir quelle question poser. Le libellé "Êtes-vous ou non en faveur de l'indépendance" susciterait probablement une réponse affirmative. Comme on l'a déjà dit, les prochaines élections seraient largement axées sur la question de l'indépendance.

412. En ce qui concernait l'achat de machines dans le cadre du programme d'aide, la règle pour les îles Turques et Caïques était que les fonds pouvaient être utilisés aussi bien pour l'achat de matériel venant du Royaume-Uni et des îles elles-mêmes que pour le financement des coûts locaux. Il demeurait, d'une manière générale, que l'achat d'équipement était lié à l'argent britannique. On avait fait des exceptions dans les îles Turques et Caïques, notamment pour l'achat de matériel électrique. Les conditions seraient révisées mais le fait était que les îles Turques et Caïques jouissaient d'une situation très favorable comparées à de nombreux pays et territoires dépendants. Il pouvait paraître déraisonnable que l'approvisionnement doive venir du Royaume-Uni sous prétexte qu'il fournissait les fonds, mais il ne fallait pas oublier que celui-ci dispensait l'argent des contribuables britanniques. Normalement, l'aide financière devait être utilisée pour acheter des produits britanniques, comme l'exigeait la Chambre des communes. Le Royaume-Uni étudiait actuellement la possibilité de permettre plus de souplesse dans ce domaine. Les îles Turques et Caïques avaient un Conseil législatif élu depuis 1959. La Constitution de 1976 était assez progressiste puisqu'elle laissait au territoire toute latitude pour l'achat de matériel de ses propres deniers ou pour les investissements, étant entendu toutefois que, tant que le territoire recevait une aide budgétaire, ce qui était le cas jusqu'à ces derniers temps et ce qui risquait fort de se reproduire, l'intervention quotidienne du Royaume-Uni par l'intermédiaire de la Division britannique du développement située à la Barbade était inévitable.

413. En ce qui concernait la liberté du Gouvernement des îles Turques et Caïques de recevoir des fonds d'autres sources, le gouvernement local pouvait en principe solliciter une aide auprès des sources de son choix, mais le Royaume-Uni s'était senti obligé d'intervenir à trois reprises en raison des responsabilités qui continuaient à lui incomber en tant que Puissance administrante. Dans le premier cas, les ministres des îles Turques et Caïques se sont commis malgré eux avec des aventuriers politiques. Dans deux cas, les parties en cause n'avaient pas bonne réputation. Dans le troisième, le Royaume-Uni avait dû intervenir pour préserver l'intégrité territoriale des îles Turques et Caïques. Dans ce domaine aussi le Gouvernement britannique envisageait des amendements constitutionnels visant à éliminer un mécontentement qui avait pris des proportions démesurées. Le mécontentement disparaîtrait une fois les modifications apportées.

414. La question du trafic illicite des drogues était un problème qui avait attiré l'attention de la Puissance administrante. Le Royaume-Uni avait pris contact à ce sujet avec les autorités compétentes en Colombie et aux Etats-Unis. Il se préparait par ailleurs à envoyer un responsable de la police dans le territoire pour y établir un service de lutte contre la drogue. On était en train de former une brigade des stupéfiants dans les îles Turques et Caïques et le Royaume-Uni

fournissait une voiture de police et le matériel nécessaires. Les autorités américaines avaient pris l'engagement d'étudier les moyens d'accroître leur assistance. M. McCartney avait eu des entretiens avec les autorités américaines avant le tragique accident qui lui avait coûté la vie. Le Royaume-Uni recevrait volontiers de l'aide de toute organisation internationale et, en fait, l'Organisation des Nations Unies avait apporté son concours aux îles Turques et Caïques.

415. En ce qui concernait la question de l'aéroport qu'il était prévu de construire, le Gouvernement britannique venait juste de nommer un superviseur du projet. L'une des difficultés venait de ce que les membres du gouvernement local avaient élaboré des plans grandioses qui n'avaient pas été forcément approuvés par leurs collègues britanniques. On espérait que l'équipe chargée du projet serait en mesure de coordonner les plans et de s'entendre sur la recommandation à faire dans ce domaine.

-----